



جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

Université Abderrahmane Mira de Bejaia

Faculté des sciences Economique, Commerciales et des Sciences de Gestion
Département des Sciences Financières et Comptabilité

Mémoire de fin de cycle

En vue l'obtention du diplôme de

MASTER EN SCIENCES FINANCIÈRES ET COMPTABILITÉ

Option : Comptabilité et audit

Thème

**Un essai pratique pour la détermination du rôle de l'analyse
financière dans la maitrise des risques d'octroi de crédits**

Cas : BNA, Agence 589 d'Aokas Annexe souk el tenine

Préparé par :

**M. SOULALI Yazid
M. SERGHINE MOHAMED Akli**

Dirigé par :

M. FRISSOU Mahmoud

Année universitaire : 2021 / 2022

Remerciements

Nous remercions notre dieu, le miséricordieux qui nous a donné le courage, la force et la patience d'accomplir ce modeste travail.

Nous exprimons sincèrement notre remerciement à :

Notre encadreur, Monsieur « **FRISSOU MAHMOUD** », pour ces précieux conseils et son aide durant toute la période du travail.

Aux membres de jury qui ont accepté d'examiner notre travail.

Nous tenons à remercier toutes les personnes de l'agence BNA, pour toute la sympathie dont ils nous ont fait preuve.

Tous les professeurs de l'université de Bejaia, pour leurs apports inestimables durant notre formation.

Sans oublier de remercier tous les membres de nos familles respectives, pour leur soutien moral et leur précieuse aide.

Enfin, nous voulons remercier tous ceux qui ont participé de près ou de loin dans l'élaboration et la finalisation de ce travail.

Dédicaces

Nous Adressons, notre plus profonde gratitude à nos chers parents qui nous ont soutenus tout au long de notre cursus, et c'est avec émotion que nous leurs exprimons toute notre affection, notre admiration et nos profonds respects

Nous dédions ce modeste travail À :

Tous les membres de nos familles et tous nos proches.

Nos chers amis qui nous accompagnent dans les moments importants de notre vie et tous ceux qui nous sont chers.

Ainsi qu'à toute la promotion C.A et à tous ses enseignants.

Abréviations

Liste des abréviations

- **ANSEJ** : Agence National de Soutien à l'Emploi des jeunes
- **AC** : Actif circulant
- **ACE** : Actif circulant d'exploitation
- **ACHE** : Actif circulant hors exploitation
- **ANDI** : Agence nationale de développement de l'investissement
- **ANGEM** : Agence National de gestion du micro crédit
- **BADR** : Banque d'Agriculture et du Développement rural
- **BAD** : Banque Algérienne de Développement
- **BA** : Banque Algérienne
- **BC** : Banque Commerciale
- **BC** : Banque Centrale
- **BDL** : Banque de Développement Local
- **BEA** : Banque Extérieur d'Algérie
- **BNA** : Banque National Algérienne
- **BFR** : Besoin en fonds de roulement
- **BFRE** : Besoin en fonds de roulement d'exploitation
- **BFRHE** : Besoin en fonds de roulement hors exploitation
- **CAAT** : Caisse algérienne des Assurance
- **CA** : Chiffre d'affaires
- **CAAR** : Caisse Algérienne d'Assurance et de Réassurance
- **CCE** : Convention de Crédit d'Exploitation
- **CP** : Cash-flow
- **CFA** : Cash-flow actualisé
- **CCP** : Comptes courantes postaux
- **CCI** : Convention de Crédit d'investissement
- **CCR** : Compagnie centrale de Réassurance

- **CEDAC** : Comptes étrangers en Dinar Convertibles
- **CMT** : Les Crédit à Moyen Terme
- **CNAC** : Caisse National d'assurance Sociales
- **CNEP** : Caisse National d'Epargne et de Prévoyante
- **CPA** : Crédit populaire d'Algérie
- **DAT** : Dépôt à Terme
- **DA** : Dinar Algérienne
- **DCT** : Dette à court terme
- **DLMT** : Dette Long et Moyen Terme
- **DR** : Délai de récupération
- **ES** : Emploi stables
- **FPNB** : Fond Propres Nets de la Banque
- **FR** : Fond de Roulement
- **FRNG** : Fonds de roulement net global
- **HT** : Hors taxes
- **I₀** : Investissement initial
- **i** : Taux d'intérêt
- **IP** : Indice de probabilité
- **IFU** : Impôt forfaitaire unique
- **PC** : Passif circulant
- **PCE** : Passif circulant d'exploitation
- **PCHE** : Passif circulant hors exploitation
- **PDG** : Président de Directeur général
- **PME** : Petits Moyennes Entreprises
- **PREG** : Provision Retenue en Garantie
- **RC** : Ratio de Cook
- **RL** : Ratio de Liquidité
- **RD** : Ratio de division
- **RN** : Résultat net

- **RD** : Ratios de division
- **TA** : Trésorerie active
- **TP** : Trésorerie passive
- **TR** : Trésorerie
- **TRI** : Taux de rentabilité interne
- **TVA** : Taxe sur la valeur nette
- **VAN** : Valeur actuelle nette

Tableaux

Liste des tableaux

-		
-	Tableau N° 01 : Le champ d'application de l'analyse financière.....	06
-	Tableau N° 02 : Les utilisateurs de l'analyse financière et leurs objectifs.....	10
-	Tableau N° 03 : Le bilans regroupé.....	16
-	Tableau N° 04 : Le bilans regroupé de trois types de banque en %.....	17
-	Tableau N° 05 : Tableau des flux d'emplois et ressources.....	19
-	Tableau N° 06 : Les soldes intermédiaires de gestion.....	20
-	Tableau N° 07 : Les services de la BNA (589)	68
-	Tableau N° 08 : Montant de projet.....	78
-	Tableau N° 09 : Amortissement de l'investissement.....	78
-	Tableau N° 10 : Répartition du montant d'acquisition.....	79
-	Tableau N° 11 : Caractéristique du crédit.....	79
-	Tableau N° 12 : Amortissement de crédit bancaire.....	80
-	Tableau N° 13 : Récupilitatif des chiffres d'affaires prévisionnelle.....	80
-	Tableau N° 14 : Bilan fonctionnelle actif.....	81
-	Tableau N° 15 : Bilan fonctionnelle passif.....	82
-	Tableau N° 16 : Calcul du FRNG.....	83
-	Tableau N° 17 : Calcul du BFR.....	83
-	Tableau N° 18 : Calcul de la trésorerie.....	84
-	Tableau N° 19 : Calcul des ratios structure (Actif).....	85
-	Tableau N° 20 : Calcul des ratios de structure (Passif).....	85
-	Tableau N° 21 : Calcul des ratios de rentabilité.....	86
-	Tableau N° 22 : Evaluions prévisionnelle de la CAF.....	86
-	Tableau N° 23 : Calcul des ratios de solvabilité.....	87
-	Tableau N° 24 : Calcul des ratios de liquidité.....	87
-	Tableau N° 25 : Projection des soldes intermédiaires de gestions (SIG).....	88
-	Tableau N° 26 : Détermination des cash-flows.....	89

- **Tableau N° 27** : Détermination de la VAN.....89
- **Tableau N° 28** : Détermination des cash-flows cumulés.....90
- **Tableau N° 29** : Evolution prévisionnelle du taux de rentabilité interne (TRI).....91

Schémas

-

Liste des schémas

- **Schéma N° 01** : Comptes de résultat du l'analyse de l'activité.....08
- **Schéma N° 02** : Bilans comptables de l'analyse de patrimoine.....08
- **Schéma N° 03** : Origine et affectation du rendement global.....22
- **Schéma N° 04** : Les crédits d'exploitation.....38
- **Schéma N° 05** : Position de la BNA dans le système bancaire algérien.....66
- **Schéma N° 06** : Organisme représentatif de la BNA.....67
- **Schéma N° 07** : Organisme représentatif de l'agence de la BNA (589).....69

Sommaire

Sommaire

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des schémas

Sommaire

Introduction générale.....	1
Chapitre I :Aspects théoriques sur l’analyse financière	3
Introduction.....	3
Section 01 : Généralités sur l’analyse financière	3
Section 02 : Généralités sur le système bancaire :	11
Section 03 : Méthodes et différents aspects de l’analyse financière d’une banque :.....	15
Conclusion	34
Chapitre II : Crédits bancaires et la maîtrise des risques.....	35
Introduction.....	36
Section 01 : Rôle du crédit et la notion du risque	36
Section02 : Les moyens de prévention du risque de crédit.....	52
Section 03 : Outils pour la maîtrise des risques du crédit.....	59
Conclusion	64
Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA.....	65
Introduction.....	65
Section 01 : présentation de l’organisme d’accueil	65
Section02 : Constitution d’un dossier de crédit	72
Section03 : Étude d’un dossier de crédit d’investissement.....	77
Conclusion	94
Conclusion générale :	95

Bibliographie

Annexes

Résumé

Introduction générale

Introduction générale

L'entreprise est un organisme doté de moyens humains, Matériels et financiers, Qu'elle utilise pour produire et offrir sur le marché des biens et services à afin d'atteindre deux finalités indispensables à savoir sa rentabilité et sa solvabilité.

L'analyse de la richesse et la partie commune à toute analyse financière, elle sera ci-après en rappelant que la création de valeur est le mécanisme économique à la base de l'entreprise, la dimension du temps introduit une dynamique d'évolution qui se traduit par des répétitions de décision économiques.

L'enivrement bancaire mondial et algérien en particulier a commue de nombreuses mutations ces dernier années, causées essentiellement par le rôle central que joue les banques dans le développement économique des pays, l'octroi du crédit constitue pratiquement le service le plus demandé par les clients d'une banque, ainsi le risque de crédit est l'une des causes majeures de la fragilité des résultats de ces établissements.

Un établissement de crédit est exposé à une multitude de risques qui peuvent entrainer sa défaillance et sa faillite.

Les risques pouvant menacés l'activité d'une banque est important risque de marché, d'option crédit de liquidité de paiement anticipé, de gestion et d'exploitation, risque administratif réglementaire.

S'il existe plusieurs types de risque de crédits, celui de non remboursement est un risque majeur.

Notre problématique de recherche s'articule autour de la question suivante :

Comment déterminer le rôle d'analyse financière pour la maitrise des risques d'octroi des crédits ?

De cette question centrale déroulent les questions subsidiaires suivantes :

- Quels sont les différents aspects de l'analyse financière ?
- Quels sont les risques du crédit ?
- Quels sont les préventions à prendre ?

Pour répondre aux questions précédentes, nous allons formuler les hypothèses suivantes comme repenses initiales à ces questions :

Hypothèse 1 : le crédit est accordé si les risques sont insignifiants ;

Hypothèse2 : le crédit est refusé si le risque est élevé.

Pour mener bien ce travail nous allons adopter une méthodologie de travail en deux étapes :

La première consiste en une recherche bibliographique dans le but de cerner les concepts liés à notre travail. Le second est une étude d'un cas réel au niveau de l'agence BNA agence d'Aokas annexe Souk el tenine.

Pour développer nos idées, nous annoncerons un plan beaucoup plus méthodique subdivisé en trois chapitres. Dans le premier chapitre nous allons aborder l'aspect théorique sur l'analyse financière, le deuxième chapitre traitera le crédit bancaire et maîtrise des risques et finalement le dernier chapitre présentera l'étude d'un dossier de crédit d'investissement au sien de la BNA d'Aokas annexe Souk el tenine, la conclusion sera suivie, de la bibliographie et les annexes.

Chapitre I :

**Aspects théoriques sur l'analyse
financier**

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Introduction

L'analyse financière de l'entreprise est l'un des techniques de la gestion financière qui donne un véritable état d'une entreprise à partir des documents essentiels fournis annuellement par le service comptable de l'entreprise.

Le système bancaire est constitué par un ensemble des instructions et mécanisme destinés à mettre en relation les agents économiques dont les ressources sont excédentaires et ceux dont les ressources sont insuffisantes.

L'analyse financière est une façon d'évaluer la santé financière d'une entreprise. Elle consiste en plusieurs méthodes, démarches et outils qui permettent d'analyser différent aspect de la situation financière et établir un diagnostic.

A cet effet, ce premier chapitre sera subdivisé en trois sections : la première, portera généralités sur l'analyse financière, le seconde, présentera les généralités sur le système bancaires et enfin, la troisième, les méthodes et déférent aspect de l'analyse financière au sien de la banque.

Section 01 : Généralités sur l'analyse financière

Avant d'aborder l'analyse financière.il est nécessaire d'en définir les nations fondamentales ; pour cela nous allons expliquer dans un aspect théorique de l'analyse financière

1. Définition

Nombreuses est variées sont les définitions de l'analyse financière, pour y remédier nous avons jugé bon d'en sélectionner deux en particulier cette avancée par j-p Lahille et Cohen Elie.

Selon Jean-Pierre LAHILLE 2001 : « L'analyse financière peut être définie comme une démarche, qui s'appuie sur l'examen critique de l'information comptable et financière fournie par une entreprise à des destination des tiers, ayant pour but d'apprécier le plus objectivement possible sa performance possible sa performance financière et économique (Rentabilité, pertinence de choix de gestion...) sa solvabilité (risque potentiel qu'elle présente pour les tiers.¹

¹ LAHILLE.JP, « Analyse financière », 1^{ère} édition DALLOZ, Paris, 2001, P 01.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Selon Cohen Elie 1994 : « L'analyse financière constitue un ensemble de concepts, de méthodes, d'instruments qui permettent de formuler une appréciation relative à une situation financière, aux risques qui l'affectent au niveau et à la qualité de ses performances » Pour résumer l'analyse financière et un ensemble de techniques d'auscultation qui permettra aux praticiens de faire un diagnostic sur la santé d'une entreprise pour avancer un pronostic sur son évolution.²

2. Les étapes à respecter sont ²

- Étudier l'environnement de l'entreprise : son secteur d'activité, la convention collective, la concurrence, la répartition de son capital ;
- Réunir les documents comptables utiles à l'analyse : bilan et comptes de résultats ;
- Étudier le bilan, dans ses grandes masses obtenues après quelques retraitements haut de bilan, bas de bilan ;
- Élaborer le tableau emplois-ressources ;
- Analyser le compte de résultat et calculer les « soldes intermédiaires de gestion ».

3. Les Objectifs de l'analyse financière

- Évaluation de risque de faillite affectant les entreprises.
- Analyser l'aptitude de l'entreprise à assurer la solvabilité.
- Éliminer toutes les obscurités qui s'articulent autour de l'information comptable.
- Porter un jugement externe de l'efficacité de l'entreprise et un contrôle interne de l'activité.

² Elie COHEN, « analyse financière », 4^{ème} édition économique, Paris, 1994, P 07.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

4. Le Rôle de l'analyse financière

Le rôle de l'analyse financière peut être détaillé dans les points suivants :

- Améliorer la gestion de l'entreprise à partir d'un diagnostic précis ;
- Vieller à garder un équilibre financier entre les emplois et les ressources ;
- Avoir une étude de contrôle et dévaluation, dans le but de vérifier si la gestion de l'entreprise est satisfaisante ou non ;
- Etudier les concurrents, clients ou fournisseurs sur le plan de sa gestion et de sa solvabilité.

5. Les domaines d'application de l'analyse financière

Le tableau suivant résume les différents domaines d'application de l'analyse financière

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financière

Tableau N° 01 : Le champ d'application de l'analyse financière

Position d'analyse	Orientation de l'analyse	
	Vers la préparation de décisions internes	Vers un objectif d'étude ou d'information
Diagnostic interne	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse financière au service de la gestion prévisionnelle, grâce à l'apport d'indication utilisé pour : <ul style="list-style-type: none"> - Élaboration des plans opérationnels (plan d'investissement et definancement) - L'élaboration des previsions budgétaires. • L'analyse financière au du contrôle interne, grâce à l'apport d'indication utilisé pour : <ul style="list-style-type: none"> - Le suivi des réalisations et des performances (tableau de bord, reporting) - Le rapprochement des previsions et des réalisations. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'information financière, l'élément de la communication interne à l'entreprise (information diffusée aux salariés par la direction) • L'information financière, enjeu des relations sociales dans l'entreprise (information des membres du comité d'entreprise, intervention d'expert)
Diagnostic externe	<ul style="list-style-type: none"> • L'analyse financière au service d'une décision relevant de partenaires externes : <ul style="list-style-type: none"> - Banque (étude de dossiers de crédit ou analyse) - Investisseurs institutionnels, gérants de portefeuille et gestionnaires de patrimoine (Préparation de décisions d'investissement ou désinvestissement en titres) - Pouvoirs publics nationaux ou locaux (étude de dossier de demande de subventions...) - Fournisseur (appréciation de l'opportunité d'un délai de paiement demandé par un client) - Clients (appréciation de la surface de l'entreprise candidate à la fourniture d'un marché important. 	<ul style="list-style-type: none"> • L'information financière, élément de la politique de communication externe de l'entreprise à l'égard : <ul style="list-style-type: none"> - Du marché financier et des investisseurs potentiels - A l'égard du grand public L'information financière, matériaux de la presse financière • L'analyse financière support d'études statistiques (globales sectorielles...) conduites par les centrales du bilan et d'autres financières. • L'analyse financière, support pour l'évaluation des titres ou de la signature de l'entreprise (rating).

Source : Elie COHEN, « Analyse financière », 6^{ème} Edition, Paris, Édition ECONOMICA, 2006, P 41

6. L'organisation de l'analyse financière

6.1- Les méthodes de l'analyse financière

Les travaux d'analyse financière sont réalisés à partir de deux méthodes : l'analyse statique et l'analyse dynamique.

6.1.1- L'analyse statique

L'analyse statique se fait à partir d'un seul bilan qui donne des informations sur la situation financière et sur la valeur de l'entreprise.

L'analyse de la structure financière s'effectue à partir d'indicateurs de gestion différents selon les critères retenus pour apprécier l'équilibre financier (approche patrimoniale ou approche fonctionnelle).

6.1.2- L'analyse dynamique

L'analyse fonctionnelle dynamique de la situation financière de l'entreprise et de la trésorerie complète l'analyse statique. Elle est fondée sur l'étude des flux financiers pour une période donnée.

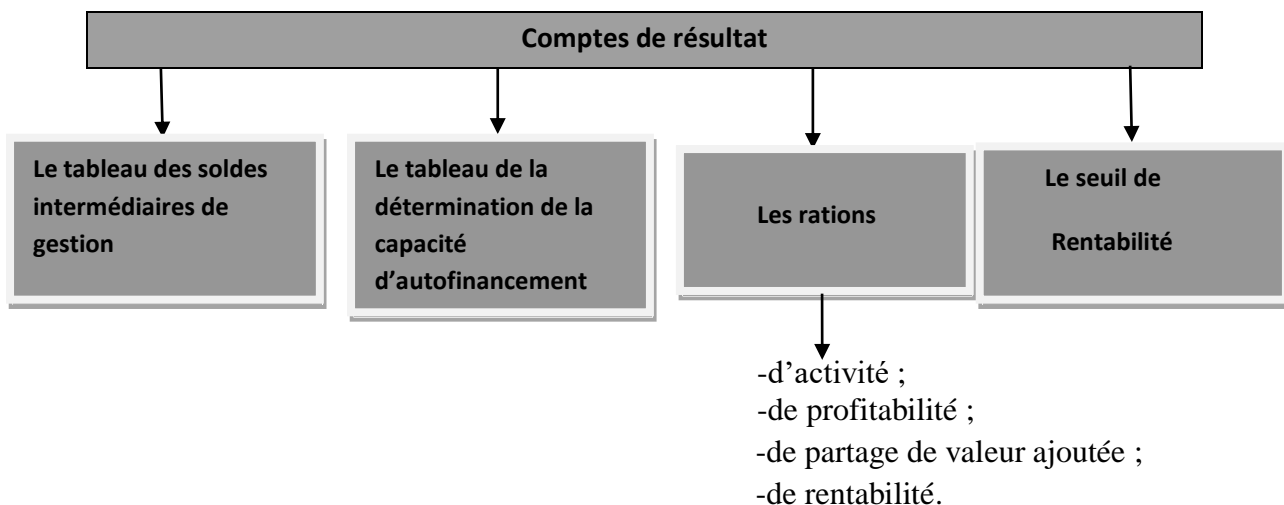
6.2- L'analyse de l'activité

Le compte de résultat fournit des informations sur l'activité et la formation du résultat. Il permet de déterminer des indicateurs de gestion, d'établir entre eux des comparaisons, des rapports, dans le temps et dans l'espace.³

³ GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse Financière », 6^{ème} édition Gualino, Paris, 2002, P 11.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Schéma N° 01 : Comptes de résultat du l'analyse de l'activité



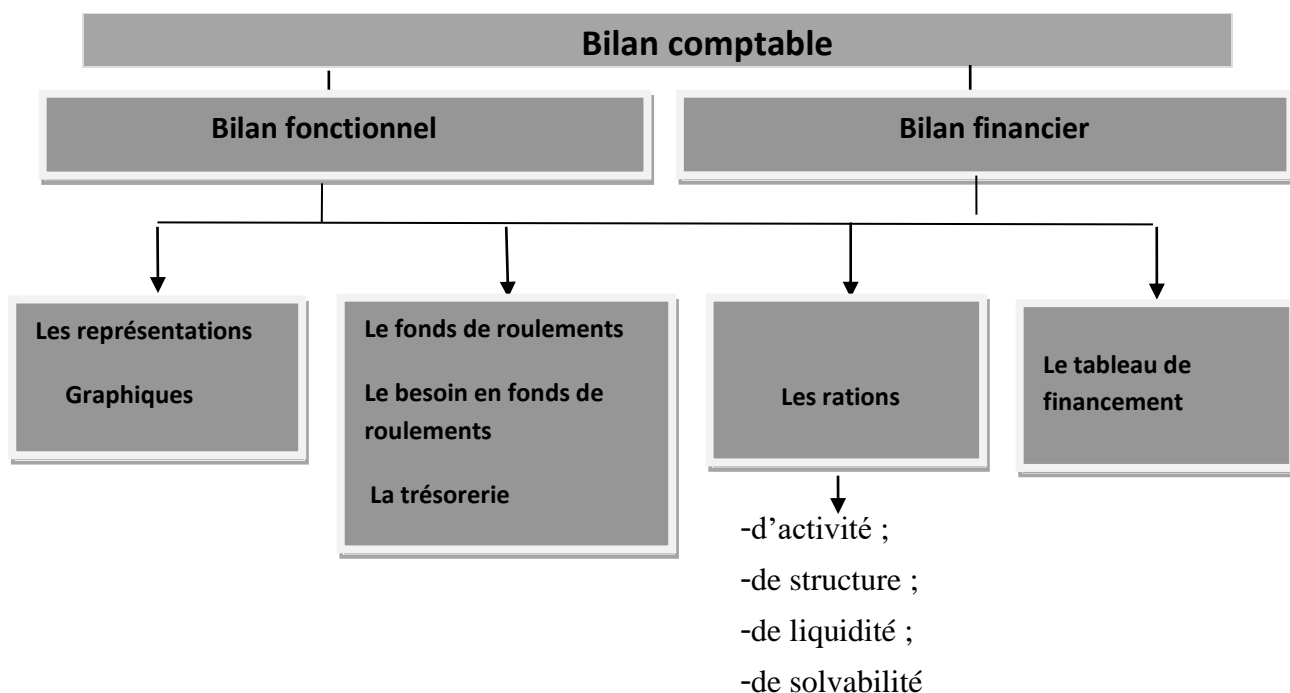
Source : GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse Financière », 6^{-ème} édition Gualino, Paris, 2002, P 12.

6.3- L'analyse du patrimoine

Le bilan donne des informations sur la situation et sur la valeur de l'entreprise.

L'analyse de la structure financière s'effectue à partir d'indicateurs de gestion différents selon les critères retenus apprécier l'équilibre (approche patrimoniale ou approche fonctionnelle).

Schéma N° 02 : Bilan comptable de l'analyse de patrimoine



Source : GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « Analyse Financière », 6^{-ème} édition Gualino, Paris, 2002, P 13.

7. Les utilisateurs de l'analyse financière

Plusieurs partenaires financiers et économiques de l'entreprise sont concernés et intéressés par l'analyse financière, on distingue :

7.1- Les dirigeants de l'entreprise

Le dirigeant cherche à connaître la situation financière de l'entreprise et déceler dans son fonctionnement les points susceptibles d'améliorer la gestion et le résultat. Pour cela ils seront particulièrement attentifs à tout ce qui peut les aider dans la prise décisions.

7.2- Les actionnaires et les associés

Les associés et les actionnaires sont les personnes qui ont effectués des apports au capital d'une société. En contrepartie, ils reçoivent des parts ou des actions qui leur donnent certains droits. Ils cherchent à cerner la rentabilité et le risque pour assurer la survie de leur entreprise et la rémunération de leurs actions.

7.3- Les salariés

Les salariés s'interrogent sur la situation de leur entreprise, pour évaluer le risque associé à leur contrat de travail à savoir le risque de licenciement et la possibilité d'accroître leur rémunération. Ils peuvent aussi sentir le besoin de savoir si leur entreprise est plus ou moins performante que ses concurrents.⁴

7.4- Les prêteurs

Si l'analyse s'est rapidement développée dans les banques lorsque celles-ci voulaient s'assurer de la capacité de remboursement de leurs clients, elle a été aussi utilisée par les entreprises qui consentent des prêts ou des avances à d'autres entreprises, ou qui vendent à crédit. L'analyse financière est différente selon qu'il s'agit de prêts à court terme ou à long terme.

⁴ PEYRARD Josette, AVENEL Jean-David et PEYRARD Max, « Analyse financière », 9^{ème} édition Vuibert, Paris, 2006, P 12.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

7.5-Les investisseurs

Un investisseur est une personne morale qui apporte des capitaux stables à une entreprise et il se positionne généralement à long terme. Sa présence constitue un pilier très important lors de la création d'une nouvelle entreprise, c'est la raison pour laquelle trouver des investisseurs est l'étape qui suit automatiquement l'élaboration du projet afin que ce dernier puisse être financé.

7.6- Les concurrents

La concurrence se définissant par l'existence sur un marché d'une rivalité entre les vendeurs et/ou les acheteurs d'un même produit. Qu'elle soit parfaite ou imparfaite, elle joue un rôle majeur dans la stratégie des entreprises.

Tableau N° 02 : Les utilisateurs de l'analyse financière et leurs objectifs

Utilisateurs	Objectifs
Dirigeants	<ul style="list-style-type: none">➤ Juger les différentes politiques de l'entreprise ;➤ Orienter les décisions de gestion ;➤ Assurer la rentabilité de l'entreprise.
Associés	<ul style="list-style-type: none">➤ Accroître la rentabilité des capitaux ;➤ Accroître la valeur de l'entreprise ;➤ Réduire le risque.
Salariés	<ul style="list-style-type: none">➤ Assurer la croissance de l'entreprise ;➤ Apprécier le partage de la richesse créée par l'entreprise et l'évolution des charges de personnel.
Prêteurs (établissement financiers, fournisseurs)	<ul style="list-style-type: none">➤ Evaluation de l'entreprise.
Investisseurs	<ul style="list-style-type: none">➤ Accroître la valeur de l'entreprise ;➤ Accroître la rentabilité des capitaux.
Concurrents	<ul style="list-style-type: none">➤ Connaitre les points forts et les points faibles de l'entreprise ;➤ Apprécier la compétitive.

Source : synthèse élaborée à partir de documents consultés

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Section 02 : Généralités sur le système bancaire

Un système bancaire est un ensemble de banques et des autres établissements financiers et d'une banque centrale qui entretiennent des relations financières de créances et des engagements les uns des autres ainsi que vis-à-vis des agents non financiers.

1. Généralités sur la banque

1-1- Définition

Deux définitions peuvent être attribuées à la banque, et cela selon le point de vue juridique ou Économique.

- **Economique** : « Les banques sont des intermédiaires financiers doté du pouvoir de création monétaire c'est-à-dire la possibilité de créditer le compte d'un de leurs clients sans que cette opération soit compensée par le débit du compte d'un autre agent ou un dépôt préalable ».

- **Juridiquement** : « Une banque est une institution habilitée à effectuer des opérations financières et commerciales c'est-à-dire : gestion de moyens de paiement ; octroi de crédit ; réception de dépôts du public ».

1.2- Les fonctions de la banque

La banque remplit de nombreuses fonctions, se présentent comme suit :

1.2.1- La collecte des dépôts

La collecte des dépôts est une mission essentielle des banques elle représente un enjeu considérable pour chaque établissement, car elle détermine pour chaque banque sa part de marché, sa capacité à distribuer des crédits, sa trésorerie, son rôle sur le marché en tant que prêteur ou emprunteur.

1.2.2- La gestion des moyens de paiement

Afin de faciliter les transactions, les banques ont mis à la disposition de leur clientèle des instruments de paiements classique d'une part et d'autres supports électroniques pour faciliter et surtout sécuriser les recouvrements des appoints et cela par la mise en place d'un système de paiement électronique.

1.2.3- L'octroi des crédits

La distribution des crédits est l'activité principale d'une banque. On se disposant de ressources suffisantes, la banque met à la disposition de sa clientèle une variété de concours. Cette activité est liée à la réglementation prudentielle. La banque peut faire appel au marché interbancaire, ou à la banque centrale pour se refinancer.

1.2.4- L'activité financière des banques

Les banques développent de multiples activités financières, soit pour leur compte, soit pour le compte de leur client en intervenant sur le marché financier et Montataire. Elles assistent et conseillent les sociétés lors d'émission d'actions et lors de leur introduction en bourse.

1.3- Le rôle des banques

Les définitions ci-dessus nous permette d'illustrer les multiples services offerts par les banques. Cependant elle précise bien le rôle d'intermédiaire entre les détenteurs de capitaux et les demandeurs de capitaux et les personnes qui ont besoin de fonds.

Une multitude de chercheurs ont essayé de définir le rôle exercé par les banques dans l'économie. La résultante de ces travaux était une diversité d'opinions concernant le rôle de ces institutions financières. En s'intéressant à quelques exemples de chercheurs pour présenter leurs réflexions dans ce sujet.

Selon Smith (1776)⁵, les banques jouent un rôle important au niveau microéconomique. Elles sont le lieu du mécanisme de régulation du crédit offert. Elles sont un maillon central, car elles doivent jouer un rôle essentiel d'évaluateur et de contrôleur des emprunteurs.

En effet, le bien-être social et la croissance passent nécessairement par une bonne organisation du marché de crédit. Ceci se fait grâce à une sélection des financements les moins risqués pour garantir le remboursement du capital prêté.

⁵ DIATKINE.S, « les fondements de la théorie bancaire : Des textes classiques aux débats contemporains », DUNOD, Paris, 2002, P 19-20.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Le rôle de la banque a été aussi traité par Schumpeter.⁶ La vision de ce dernier est différente de celle évoquée par A. Smith. Selon Schumpeter, les banques doivent financer les investissements en innovation et la croissance. Elles ne se limitent donc pas au prêt de court terme et à l'encaisse de transaction mais interviennent dans la création de capital circulant et fixe.

1.4- Typologie des banques

On recense plusieurs formes d'organisation des banques : les banques publiques, les banques coopératives, les banques commerciales...⁷

1.4.1- La banque publique

Il s'agit des sociétés bancaires détenues par l'Etat ou par des organismes publics. Elle se distingue de la banque commerciale par son type d'actionnariat, mais souvent aussi par certaines missions qui lui sont confiées par les pouvoirs publics.

Exemples : la BNA et la BEA... en Algérie et la banque postale, la caisse des dépôts et les crédits municipaux En France.

1.4.2- La banque commerciale

Les banques commerciales sont des sociétés constituées d'un capital détenu par des actionnaires extérieurs à leur clientèle, par opposition aux banques coopératives.

La banque commerciale a pour but de réaliser des bénéfices commerciaux. Les banques commerciales peuvent être cotées en bourse : la grande majorité d'entre elles l'est. En effet une banque commerciale peut être une banque internationale, nationale et régionale.

Elle propose différents produits financiers tels que les crédits, les placements et l'épargne ainsi que les assurances.

⁶ DIATKINE.S, OPCIT. P 37-39.

⁷ BELAID. Mohamed Cherif, « Comprendre la banque » édition pages bleues, 2015, P 08.

1.4.3- La banque coopérative

Il s'agit de la banque dont la propriété est collective et dans laquelle le pouvoir est démocratique. Les dirigeants d'une banque coopérative sont élus par les sociétaires avec le principe d'élection « une personne, une voix » et les décisions sont prises en assemblée générale.

La banque coopérative se caractérise par une gestion très décentralisée et locale et a pour atout de mieux connaître les besoins et les attentes de ses clients. C'est un acteur du développement durable et de la responsabilité sociale comme la lutte pour l'emploi et contre l'exclusion sociale.

Exemple : la CNEP, la BDL.

1.4.4- La banque centrale

La banque centrale d'un pays est une institution chargée par l'Etat de décider d'appliquer la politique monétaire. Elle joue tout ou partie des trois rôles suivants :

- Assurer l'émission de la monnaie fiduciaire et contribuer ainsi à fixer les taux d'intérêt
- Superviser le fonctionnement des marchés financiers, assurer le respect des réglementations du risque des institutions financières.
- Jouer le rôle de prêteur en dernier ressort en cas de crises systémiques.

Les banques centrales n'ont pas de rôle strictement identique ou la même organisation dans tous les pays ; elles peuvent notamment partager leurs pouvoirs avec d'autres institutions.

Exemple : la banque centrale d'Algérie.

Section 03 : Méthodes et différents aspects de l'analyse financière d'une banque

1. Méthodes d'analyse financière d'une banque

Pour procéder au diagnostic correct de la situation et des perspectives d'avenir d'une banque, il est nécessaire de partir des documents comptables et de rechercher des critères d'interprétation.

On peut dans un premier temps rechercher la façon, dont l'équilibre financier entre les grandes masses du bilan se réalise et à quel niveau les ajustements se produisent. D'autre part, Le compte de résultat peut être présenté en liste afin de faire apparaître les soldes de gestion significatifs. Enfin, la méthode de ratio est une approche fructueuse de la situation financière d'une banque.

1.1-Le bilan et l'activité d'une banque

Le bilan est l'instrument d'analyse de l'activité d'une banque, activité étant prise au sens de volume des opérations accomplies et de métier.

1.1.1- Le bilan, indicateur de taille

Le bilan d'une banque qui comptabilise les dépôts, les crédits et les opérations sur titres reflète l'intensité des relations avec la clientèle ainsi que les activités de marché. Le total de bilan est alors l'indicateur le plus souvent retenu pour désigner la taille d'un établissement de crédit et pour procéder à des comparaisons et classements.

C'est un indicateur logique puisque l'activité d'intermédiaire financier est traduite par le bilan, et comme le total de bilan est retenu pour les classements, les banques se livrent parfois à des courses au total de bilan, l'objectif étant d'être le premier ou parmi les tous premiers des établissements de crédit.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

1.1.2- Le bilan, indicateur de métier ⁸

Il existe une grande variété des métiers de la banque qui se reflète dans la structure du bilan regroupé.

1.1.2.1- Le bilan regroupé

Le regroupement des postes du bilan le plus simple à réaliser est celui qui découle de la définition de l'intermédiation financière avec ses deux composantes, l'intermédiation de bilan et l'intermédiation de marché.

Tableau N° 03 : le bilan regroupé

ACTIF	PASSIF
Opération avec la clientele	Operation avec la clientele
Operation de Marché	Operation de Marché
Immobilisation	Provisions et fonds propres

Le tableau permet de comparer les structures de bilan de trois établissements de crédit différents par rapport au bilan comptable, on note que les opérations de trésoreries, interbancaires et sur titres sont fondues en une même catégorie.

1.1.3- Structure de bilan et activité bancaire ¹⁹

Le bilan regroupé, exprimé en valeur absolue ou en pourcentage, caractérise immédiatement le métier principal d'une banque : les établissements de crédit ont des structures de bilan différentes, à l'image de l'activité qu'ils exercent.

⁸ Sylvie de Coussergues, « Gestion de la banque », DUNOUD, 1996, P 81.

⁹ Sylvie de Coussergues, OPCIT, P 82.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Tableau N° 04 : Bilan regroupé de trois banques types en %

Active				Passive			
Banque	A	B	C	Banque	A	B	C
Opération avec la clientèle	40,2	31,4	10,5	Opération avec la clientèle	27,2	80,1	2,3
Opération de marché	46,8	62,1	79,8	Opération de marché	58,8	10,3	85,5
Immobilisations	13,0	6,5	9,7	Immobilisations	14,0	9,6	12,2

- La banque de type A est une très grande banque généraliste à réseau national et international. Ses principales ressources sont collectées sur les marchés mais les ressources clientèles ne sont pas pour autant négligeables. Les emplois clientèle et de marché sont d'importance comparable. La banque généraliste réalise un certain équilibre entre les activités clientèle et de marchés.

- La banque de type B est une caisse d'épargne. La majeure partie de ses ressources provient des dépôts de la clientèle. Comme les crédits clientèle représentent moins des tiers de l'actif, l'excédent des ressources clientèle se retrouve en opérations de marchés de type inter bancaire (rôle de caisse de dépôts), l'activité étant faible.

- La banque de type C est une banque de marché ou de trésorerie. C'est une banque sans réseau et qui de surcroît ne fait guère d'intermédiation de bilan : les opérations avec la clientèle sont très faibles.

1.1.4- Le bilan et l'équilibre financier d'une banque ¹⁰

L'analyse du bilan permet également d'apprécier l'ajustement ressources-emplois d'une banque, soit pour une année donnée, soit de façon dynamique selon les approches en termes de tableau de financement.

¹⁰ Sylvie de Coussergues, OPCIT, P 83.

1.1.4.1- Les équilibres partiels du bilan

A partir du bilan regroupé, trois soldes peuvent être calculés.

- Le solde des opérations de marché

Ce solde se calcule en comparant les opérations de marché de l'actif et les opérations de marché du passif. Une banque est soit :

- Prêteuse nette sur les marchés si ses emplois excèdent ses ressources de trésoreries
- Emprunteuse nette sur les marchés si ses ressources excèdent ses emplois de trésorerie. Ce solde peut être appelé situation de marché.

- Le solde des opérations avec la clientèle

Selon l'importance respectives des emplois et ressources clientèle, Une banque peut être soit :

- Prêteuse nette en capitaux clientèle si les emplois excèdent ses ressources (banque A).
- Emprunteuse nette sur les capitaux clientèles si ses ressources excèdent ses emplois (Banque B). Ce solde est en général positif et peut être appelé fonds de roulement.

L'équilibre financier d'une banque se réalise par compensation des opérations de marché et avec la clientèle. Ces opérations s'ajustent mutuellement mais ce sont les opérations de marché qui ; en raison de leur souplesse, ajustent le plus souvent le solde « situation clientèle ».

1.1.4.2-La dynamique des flux ¹¹

Il est également possible de dynamiser l'analyse de l'équilibre financier d'une banque en comparant l'évolution des composantes du bilan d'un exercice à l'autre et de dresser un tableau des flux d'emplois et de ressources,

¹¹ Sylvie de Coussergues, OPCIT, P 84.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Le tableau de flux d'emplois et de ressources permet de dégager la façon dont, d'un exercice à l'autre, la banque réalise son équilibre financier.

Tableau N° 05 : tableau des flux d'emplois et ressources

Variation des emplois	Variation des ressources
<ul style="list-style-type: none"> -Constitution de réserves obligatoires -Dépôts auprès d'autres banques -Prêts sur les marchés inter bancaires -Achat ou remboursement de titres 	<ul style="list-style-type: none"> -Dépôts d'autres banques. -Emprunts sur le marché interbancaire. -Emission de titres.
Variation de la situation du marché	
<ul style="list-style-type: none"> - Crédits distribués -Diminution des dépôts de la clientèle 	<ul style="list-style-type: none"> -Dépôts de la clientèle -Remboursement de crédits.
Variation de la situation clientèle	
<ul style="list-style-type: none"> --Investissements. -Prise de participation. 	<ul style="list-style-type: none"> -Augmentation de capital. -Cession d'immobilisation. -Constitution de provisions.
Variation du fonds de roulement.	

1.2- L'analyse du compte de résultat ¹²

L'analyse du compte de résultats donne un éclairage différent sur la situation de la banque ; elle étudie la formation du résultat en faisant ressortir les soldes de gestion les plus significatifs ainsi que l'origine et l'affectation du rendement global

¹² Bernard Meheut, « Analyse financière », PE.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

1.2.1- Les soldes intermédiaires de gestion ¹³

La mise en évidence de soldes intermédiaires de gestion à partir du compte de résultat est un outil habituel de l'analyse financière. Pour une banque, le calcul de ces soldes implique d'une part de choisir entre le compte de résultats individuel ou consolidé.

Tableau N° 06 : les soldes intermédiaires de gestion

+produits nets d'intérêts et revenus assimilés
+produits nets des commissions
+produits nets sur opérations financières
+Autres produits nets d'exploitation
+résultat net sur immobilisation financière et corporelle dans les conditions particulières.
= <i>Produit net bancaire.</i>
-charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements frais de personnel, autres frais administratifs, dotation aux amortissements
= <i>Résultats brut d'exploitation</i>
+/- Reprise/dotation nette aux provisions sur créances et hors bilan
+Résultats net sur immobilisations financières et corporelles dans le cas autres que ceux définis au (1) ci-dessous
+/- Reprise/dotation nette au fond pour risques bancaires généraux
+résultat exceptionnel
+quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence dans les cas autres que ceux définis ci-dessous
-charge fiscale
-amortissement des survaleurs
= <i>Résultat net</i>
+/-Intérêts minoritaires
= <i>Résultats net part du groupe</i>

¹³ Bernard Meheut. OPCIT.PE

1.3- Conditions particulières

Le résultat sur immobilisations financières et corporelles peut figurer dans le produit net bancaire à la condition qu'il découle d'opérations récurrentes de l'établissement ou du groupe bancaire concerné et que l'activité présente un caractère significatif.

La quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence peut être inscrite dans le produit net bancaire.

1.3.1- Le produit net bancaire

Le produit net bancaire est le premier solde calculé et il indique dans quelle mesure les produits et charges issus de l'activité d'exploitation bancaire s'équilibrent.

- L'activité d'exploitation bancaire

Elle inclut les aspects de l'activité d'une banque avec :

- L'intermédiation de bilan classique, dépôts et crédits, d'où les produits nets d'intérêts ;
- La prestation de services, d'où le produit net de commissions
- Les opérations accessoires : d'où les autres produits nets d'exploitation ;
- La gestion d'un portefeuille de participation et d'un patrimoine immobilier.

1.3.2- Le résultat d'exploitation ¹⁴

Ce solde indique la marge qui se dégage de l'activité courante de la banque après prise en compte des coûts de fonctionnement. Ces coûts de fonctionnement, appelés souvent frais généraux, sont constitués de charges de personnel et autres frais généraux mais également de dotations aux amortissements.

¹⁴ Hubert de la Bruslerie, « Analyse financière et risque de crédit », P 157.

1.3.3- Le résultat net

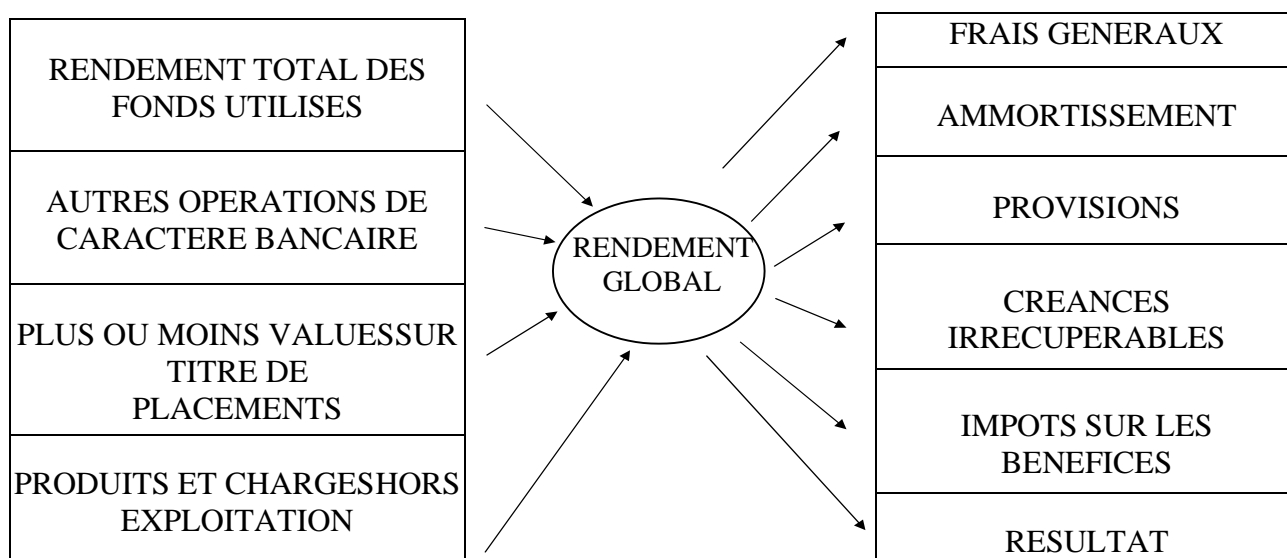
Pour l'essentiel, le passage du résultat brut d'exploitation au résultat net se fait par la prise en compte du risque de contrepartie, le solde reprise dotation aux provisions intervenant à ce niveau alors que l'impact des risques de marché sur les résultats se mesure au niveau du produit net bancaire. Quant au résultat exceptionnel et à l'impôt sur les bénéfices, ils figurent naturellement à cette étape.

Le calcul de ces soldes est utile pour l'analyse financière, notamment lorsqu'il est effectué sur plusieurs exercices consécutifs. Il permet de voir où le résultat de la banque prend naissance,

1.3.4- L'origine et l'affectation du rendement global

Cette approche est utilisée par la commission bancaire dans ses analyses comparatives sur les résultats des établissements de crédits. Elle établit une correspondance entre l'origine et l'affectation des produits dégagés par une banque. Le compte de résultats est recomposé avec d'un côté les différentes sources de produits et de l'autre leur affectation (schéma 03).¹⁵

Schéma N° 03 : Origine et affectation du rendement global



¹⁵ Sylvie de Coussergues, OPCIT, P 88.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

2. La méthode des ratio ¹⁶

La méthode des ratios qui consiste à mettre en rapport les données comptables les plus significatives est un moyen d'étudier la structure financière et la gestion de la banque.

Elle est sur tout un moyen d'étude comparative dans la mesure ou un ratio en lui-même ne signifie rien et que c'est la comparaison de ratios sur plusieurs périodes ou entre plusieurs banques qui est instructive. De nombreux ratios peuvent être calculés mais il suffit de calculer ceux dont le pouvoir explicatif est le plus grand.

Trois groupes de ratios seront distingués : les ratios de structure et d'activité, les ratios d'exploitation et de résultats, et les ratios de gestion.

2.1- Ratios de structure et d'activité

Ces ratios mettent en évidence la part des grandes masses du bilan et par là-même l'activité de la banque.

2.1.1-Les ratios de structure

Ces ratios expriment la place respective des composantes d'un bilan bancaire avec par Exemple :

$$\text{-le ratio de distribution de crédits} = \frac{\text{Opérations avec la clientèle de l'actif du bilan}}{\text{Total de bilan}}$$

$$\text{-le ratio de collecte de dépôts} = \frac{\text{Opérations avec la clientèle de l'actif du bilan}}{\text{Total de bilan}}$$

2.1.2-Les ratios d'activité ¹⁷

Ces ratios affinent les informations obtenues grâce aux ratios de structure et mettent l'accent sur :

¹⁶ Hubert de la Bruslerie, OPCIT, P 147.

¹⁷ Hubert de la Bruslerie, OPCIT, P 160.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

$$\begin{aligned} \text{-Le type de crédits distribués} = & \frac{\text{Créances commerciales}}{\text{Opérations avec la clientèle de l'actif du bilan}} \\ & \frac{\text{Autres concours à la clientèle}}{\text{Opérations avec la clientèle de l'actif du bilan}} \\ & \frac{\text{Comptes ordinaires débiteurs}}{\text{Opérations avec la clientèle de l'actif du bilan}} \end{aligned}$$

Ces trois ratios, dont le total est égal à 100%, indiquent la spécialisation de la banque en fonction du type de crédits.

$$\begin{aligned} \text{-Le type de dépôts collectés} = & \frac{\text{Comptes d'épargne à régime spécial et autres dettes en vue}}{\text{Opérations avec la clientèle du passif du bilan}} \\ & \frac{\text{Comptes d'épargne à régime spécial et autres dettes à terme}}{\text{Opérations avec la clientèle du passif du bilan}} \end{aligned}$$

Ces deux ratios indiquent la part respective des dépôts non rémunérés et des dépôts rémunérés par la banque. Si la banque étudiée est une banque de trésorerie, ce seront les opérations de trésorerie qui seront affinées.

- Les autres activités de la banque si la banque exerce des activités comme la gestion de portefeuille, les prises de participations ou le crédit-bail, des ratios reprenant les postes du bilan concernés par ces activités rapportées au total de bilan en permettant le suivi.

2.2- Ratios d'exploitation et de résultats ¹⁸

Ces ratios font intervenir des données du compte de résultat et du bilan. Or, les données apparaissant au bilan de fin d'exercice sont par définition ponctuelles et souvent majorées aux fins d'une représentation favorable. Les banques doivent utiliser pour le calcul de ces ratios des encours moyens d'emplois et des ressources calculés à partir de situations mensuelles, trimestrielles voire même quotidiennes plutôt que des encours de fin d'exercice.

2.2.1-Les ratios d'exploitation

Ils ont comme objet d'évaluer le coût des ressources et les rendements des emplois. Ils complètent tout à fait l'analyse des soldes de gestion du compte de résultat. Les soldes de gestion expliquent la formation du résultat mais dépendent eux-mêmes de variables se modifiant d'un exercice à l'autre. Si par exemple, le produit net bancaire s'accroît d'une année sur l'autre, cette variation s'explique soit par :

- Un effet -prix, l'augmentation des taux d'intérêt,
- Un effet -quantité, l'augmentation des encours.

Une analyse approfondie de coûts et rendements et les ratios établis à cette occasion figure dans le tableau ci-après, qui appelle les observations suivantes :

- L'activité trésorerie et l'activité clientèle sont analysées séparément et donnent lieu à des calculs de marge ;
- L'ensemble des capitaux collectés donnant lieu à des charges et des capitaux redistribués donnant lieu à des produits sont pris en compte : emprunts obligataires, prêts participatifs, opérations de crédit-bail, titres de placement, immeubles ;
- Le produit net bancaire est éclaté entre le produit net issu de l'activité d'intermédiaire financier et produit net bancaire issu des prestations de services.

¹⁸ Hubert de la Bruslerie, OPCIT, p 170.

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

Le ratio de structure du produit net bancaire.¹⁹ Ce ratio précise la part des produits issus de la prestation de services dans le produit net bancaire, on calcule :

$$\frac{\text{Commissions nettes}}{\text{Produit net bancaire.}}$$

Ce ratio est souvent utilisé pour les comparaisons internationales.

2.2.2-Les ratios de résultat

Ils mettent en évidence la rentabilité.

- Le ratio de rentabilité financière :

$$\frac{\text{Bénéfice net}}{\text{Fonds propres}}$$

Ce ratio mesure la capacité bénéficiaire d'une banque ainsi que la rentabilité des capitaux investis par les actionnaires. Il doit être interprété avec précaution car un ratio élevé reflète parfois une insuffisance de fonds propres plutôt qu'une rentabilité satisfaisante. En outre, le bénéfice net comptable dépend souvent de la politique de provisions de la banque et ne constitue pas toujours une image représentative du bénéfice réalisé.

2.2.3-le ratio de rendement ²⁰

$$\frac{\text{Bénéfice net}}{\text{Total de bilan}}$$

Ce ratio indique la rentabilité du total des capitaux utilisés par la banque. Là aussi, l'interprétation de ce ratio doit être menée avec prudence : le développement des prestations de service et des opérations d'hors-bilan altère sa signification.

¹⁹ Ginette Morteau Jean Shield, « Comptabilité et contrôle de gestion », P 113.

²⁰ Ginette Morteau Jean Shield, OPCIT, P 115.

3. Les différents aspects de l'analyse financière d'une banque

Après avoir étudié les méthodes d'analyse financière d'une banque, il importe de montrer à quels aspects des performances ces méthodes s'appliquent donc il faut examiner successivement :

- l'activité et l'équilibre financier ;
- les risques assumés ;
- les résultats et la rentabilité.

3.1-L'analyse de l'activité et de l'équilibre financier

Cette analyse est menée par l'étude des opérations avec la clientèle puis les opérations de marché.

3.1.1- Les opérations avec la clientèle

L'étude de ces opérations, c'est à dire les crédits et les dépôts, doit être particulièrement attentive car les opérations avec la clientèle :

Sont un facteur de stabilité dans un bilan bancaire. Elles reflètent des parts de marchés dépendant elles-mêmes de la politique commerciale de la banque. Elles évoluent donc lentement.

Dégagent des marges plus élevées que les opérations de trésorerie et sont un facteur de rentabilité du résultat.

On doit donc analyser les crédits et les dépôts sous plusieurs aspects et il est donc très instructif de comparer la progression des encours de crédits similaires ou par le secteur tout entier. L'analyse va également s'intéresser à l'évolution de nombre de comptes ouverts par la banque qu'est un bon indicateur d'activité.

Le deuxième point c'est la structure des crédits et de dépôt, ou il est utile d'examiner la répartition des crédits par échéance et l'évolution des créances douteuses ou immobilisées d'une part et la répartition des dépôts entre dépôts à vue (non rémunérés) et dépôts d'épargne (rémunérés) d'autre part.

3.1.2- Les opérations de marché

3.1.2.1- Les opérations de trésorerie

Elles sont ventilées en plusieurs rubriques selon que la contrepartie est une banque centrale, un trésor public ou un autre établissement de crédit.

3.1.2.2- Les opérations de crédit

Trois motifs conduisent une banque à accomplir des opérations de trésorerie :

- les prêts et emprunts correspondant à l'apurement de la situation de trésorerie ;
- les prêts et emprunts correspondant à des opérations autonomes conclues par la banque qui désire assimiler la gestion de trésorerie à un centre de profit.

Ces prêts et emprunts sont en général à court terme et répercutent bien les variations de taux d'intérêts.

- les prêts et emprunts à plus d'un an qui reflètent soit les choix de structure financière (l'adossement d'emplois à taux fixe par exemple) soit des décisions stratégiques (opérations entre établissements de crédits d'un même groupe).

Ces prêts et emprunts sont le plus souvent consentis à taux révisable et la marge perçue est insensible à l'évolution des taux d'intérêts.

3.1.2.3- Les opérations sur titre ²¹

Par leurs émissions de titres sur les marchés, les banques se procurent des ressources variées figurant au passif du bilan sous la rubrique « dettes représentées par un titre » quant aux emplois, ils sont ventilés entre titres à revenu fixe et titres à revenu variable de transaction, la distinction réglementaire entre titre de transaction, de placement et d'investissement n'apparaissant pas.

²¹ Hubert de la Bruslerie, OPCIT, P 18.

3.1.2.4- Les engagements de hors bilan

Ils sont à suivre avec attention puisque les opérations sur les marchés dérivés relèvent de ces engagements. Leur montant est considérable : les opérations sur instrument financier à terme des banques actives sur les marchés dérivés sont fréquemment quatre à cinq fois supérieures au total de bilan.

L'analyse externe n'est pas toujours en mesure d'en apprécier la portée car ces engagements, figurant à l'or –bilan ou dans l'annexe sont présentés de façon très agrégée.

3-2-L'appréciation des risques assumés

Plus que les autres entreprises, la banque est confrontée à des risques divers qui sont :

- le risque de crédits ;
- le risque de liquidité ;
- le risque de taux ;
- le risque de change ;
- le risque d'insolvabilité

3.2.1- Le risque de crédit

C'est le risque inhérent à l'activité bancaire : celui de ne pas être remboursée à l'échéance du crédit. L'appréciation de ce risque est la responsabilité essentielle du métier de banquier mais si les autorités monétaires ne sont pas en charge directement de sa surveillance, elles attachent un soin particulier au suivi de ce risque :

- en instituant le ratio de division des risques
- en effectuant des contrôles sur place de la qualité des crédits accordés

Mais au-delà de l'aspect réglementaire difficile à apprécier sur la base de documents comptables, il faut tenir en compte que le risque du crédit dépend également :

- de la nature du crédit, l'escompte par exemple étant un crédit moins risqué qu'une avance en compte.
- de la durée du crédit, les crédits à moyen et long terme étant considérés comme plus risqués que les crédits à court terme.

3.2.2-Le risque de liquidité

Ce risque découle de la fonction de transformation d'échéance d'une banque. Le terme des emplois étant généralement supérieur à celui des ressources, la banque peut se trouver confrontée à deux situations délicates : ne pas pouvoir honorer ses engagements à court terme, ou avoir des ressources dont le terme a tendance à se raccourcir alors que les emplois demeurent à terme inchangés.

- La première situation, appelée également risque de liquidité immédiate est celle où la banque est dans l'impossibilité de faire face à une demande massive et impérative de retraits de fonds de la clientèle ou d'autres établissements de crédit.

Comme le risque du crédit, il s'agit là d'un autre aspect essentiel du métier de banquier. Les autorités monétaires veillent au niveau de ce risque grâce au rapport de liquidité.

- La seconde situation, appelée risque de transformation est surveillée par le coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.

3.2.3- Le risque de taux

Le risque de taux est celui supporté par la banque qui détient des créances et/ou dettes à taux fixe du fait de l'évolution ultérieure des taux d'intérêt. Il se répercute sur la situation de la banque par deux voies : La première la plus connue et la plus étudiée, est la liaison inverse taux d'intérêt – valeur d'un actif financier.

Le second conduit, au niveau du compte de résultat, à un désajustement durable du rendement des emplois et du coût.

Le risque de taux de la banque est de constater un coût de ressource supérieur au rendement des emplois. En raison des définitions précédentes, il est clair que les emplois à taux fixe et les ressources gratuites ou à taux fixe ne répercutent pas les variations de taux, à la hausse comme à la baisse, d'où, en fonction de la structure de bilan entre emplois à taux fixe et à taux variable, entre ressources gratuites et ressources rémunérées.

3.2.4- Le risque de change

La détention de créances et dettes en devises fait peser sur les banques un risque de change découlant de la variation du cours des devises dans lesquelles les créances et dettes sont libellées par rapport aux devises.

On notera que risque de change et risque de taux sont imbriquer puisque dans une opération de change à terme l'achat ou la vente au comptant de devises, première étape de l'opération, donne naissance au risque de change et que le placement des devises sur les marchés de capitaux, deuxième étape, donne naissance à un risque de taux.

3.2.5- Le risque d'insolvabilité

Le risque d'insolvabilité est celui propre à la banque et la survie de l'entreprise bancaire, il est présenté ici en dernier car il est en général la conséquence de la manifestation d'un ou plusieurs des risques précédents et que la banque n'a pu prévenir.

Comme on l'a vu, les fonds propres sont les garants de la solvabilité d'un établissement de crédit. L'analyste s'intéresse donc à leur montant sans oublier que :

- le respect des exigences réglementaires en fonds propres ne supprime pas le risque d'insolvabilité.
- l'actionnaire de référence joue un rôle déterminant pour assurer la survie de la banque en difficulté.

3.3- L'analyse des résultats et de la rentabilité

Le calcul des soldes intermédiaires de gestion permet de repérer les différents facteurs qui expliquent le montant du résultat. Pour démontrer leurs interactions, il est commode de distinguer quatre effets.

3.3.1- L'effet prix

L'effet prix, qui consiste à mettre en relation le résultat de la banque, les prix facturés à la clientèle et les rémunérations versées aux apporteurs de capitaux, concerne à l'évidence le produit net bancaire avec ses déterminants : les taux d'intérêt et les commissions.

3.3.1.1- Les taux d'intérêt

Les taux d'intérêt se déterminent presque tous librement sur les marchés de capitaux. Ils résultent du jeu de l'offre et de la demande mais également de l'action des autorités monétaires ainsi que de l'influence des taux étrangers. En raison de la concurrence qui règne sur les marchés de capitaux, le banquier ne semble pas l'avoir la maîtrise des taux qu'il facture aux emprunteurs ni de ceux qu'il verse aux déposants, cette constatation doit être nuancée par les considérations suivantes :

- En matière de taux de crédit, il est difficile à une banque prise isolément de s'écarter durablement du taux de base bancaire. Taux de crédit fixé à l'échelon professionnel ou du taux du marché monétaire pour les crédits dont le taux est fixé en référence au taux PIBOR.
- Les opérations de marché, prêts et emprunts donnent lieu à une marge particulièrement étroite soit en raison des conditions de fonctionnement des marchés de capitaux soit parce que certains prêts de trésorerie sont roll over.
C'est à dire ont un taux indexé sur les ressources qui les financent.
- Les dépôts à vue n'étant pas rémunérés, le banquier doit en principe s'efforcer de rechercher ce type de ressources. Toute fois C'est à partir des dépôts à vue que les prestations de service les plus nombreuses et gratuites sont fournies.

3.3.1.2 Les commissions²²

Les commissions, autre composante du produit net bancaire, rémunèrent les prestations de services. Elles sont indépendantes des mouvements de taux d'intérêt, de ce fait, plus le produit net bancaire inclut des commissions, moins il est sensible aux variations de taux, notamment à la baisse. Les commissions perçues jouent ainsi le rôle d'un cliquet, empêchant les baisses brutales du produit net bancaire.

3.3.2- L'effet encours

Cet effet s'analyse comme la combinaison de deux phénomènes.

3.3.2.1-L'effet volume

Le volume d'activité d'une banque influence le produit net bancaire. Il est clair que la croissance des encours d'emplois et ressources exerce mécaniquement un effet volume sur le produit net bancaire. Pour lever cet inconvénient dans l'analyse du résultat, il suffit d'utiliser des ratios mettant en relation un rendement ou un coût et le montant moyen des capitaux qui lui donne naissance.

3.3.2.2-L'effet structure

La structure de bilan d'une banque influence le produit net bancaire. Cet effet joue un rôle significatif du fait du mode de calcul de la marge globale. On peut l'étudier sous deux aspects.

- En premier lieu, la modification de la structure de l'actif, ou de la structure du passif resserre le produit net bancaire puisque les intérêts débiteurs stagnent ou diminuent alors que les intérêts créditeurs augmentent.
- En second lieu, pour une structure de bilan donnée, une banque présente une plus ou moins grande sensibilité de son produit net bancaire aux variations de taux d'intérêt. En utilisant pour l'actif de son bilan la distinction emplois à taux fixe et emplois à taux variable et pour le passif la distinction ressources gratuites et ressources rémunérées.

²² Sylvie de Coussergues, OPCIT, P 103

Chapitre I : Aspects théoriques sur l'analyse financier

3.3.3- L'effet ciseau

L'effet taux et l'effet encours explique le montant du produit net bancaire réalisé au cours d'un exercice. Les frais généraux s'imputent alors sur le produit net bancaire pour donner naissance au résultat brut d'exploitation. Les frais généraux absorbent une fraction considérable du produit net bancaire

3.3.4-L'effet risque

Il influence le résultat par les plus ou moins-values et par les provisions

3.3.4.1- Les plus ou moins-values

Les plus ou moins-values (le solde en bénéfice ou en perte sur opérations financières du compte des résultats) correspondent aux gains et pertes réalisées sur différentes opérations financières soit lors de leur dénouement,

Il n'est pas aisé de relier simplement ces plus ou moins-values aux mouvements de taux si on se fonde sur la liaison inverse entre les taux d'intérêt et le cours des titres, la baisse des taux serait cause de plus-values et la hausse de moins-values.

Conclusion

La conclusion de cette analyse se matérialise par une vision très claire de la solvabilité de l'entreprise de sa rentabilité et ses perspectives.

Le système bancaire a toujours essayé de réhabiliter son système financier afin de réduire les risques financiers vis à améliorer la bonne gouvernance et le renforcement de la stabilité de ce secteur stratégique.

Le développement consacré à la rentabilité bancaire, il ressort que le résultat extériorisé est la conséquence de l'interaction des quatre effets qui viennent d'être analysés et dont le banquier n'a pas l'entière maîtrise ainsi l'effet taux.

Chapitre II :

**Crédit bancaires et maîtrise des
risques**

Introduction

Depuis de très nombreuses années, le risque de crédit est l'une des causes majeures de la volatilité des résultats des entreprises et des institutions financières. Comme toute entreprises, un établissement de crédit est exposé à une multitude de risques qui peuvent entraîner sa défaillance et sa faillite.

Par ailleurs, le crédit est inséparable du risque. En effet, au sein des institutions bancaires, la maîtrise du risque, sa gestion, la spécialisation dans les activités et l'anticipation surtout dans la gestion de l'encaisse disponible sont des mots clés sur lesquels les responsables doivent agir pour ne pas se heurter à la cessation des activités, tout en veillant à leurs possibilités de remboursement ; d'où la nécessité de maîtrise de la gestion du risque.

Ce second chapitre est divisé en trois sections, la première sera consacrée à rôle du crédit et la notion du risque et la seconde touchera les moyens de prévention du risque crédit et la troisième sur l'outil pour la maîtrise des risques du crédit.

Section 01 : Rôle du crédit et la notion du risque

1. Généralité sur le crédit

1.1- Définition du crédit

Etymologiquement, le mot crédit vient du terme latin « credere¹ » qui signifie avoir confiance. « Faire crédit, c'est faire confiance ; c'est donner librement la disposition effective et immédiate d'un bien réel ou d'un pouvoir d'achat, contre la promesse que le même bien, ou un bien équivalent, vous sera restitué dans un certain délai, le plus souvent avec rémunération du service rendu et du danger couru, danger de perte partielle ou totale que comporte la nature même de ce service² ». Le crédit est tout acte pour lequel un établissement habilité à cet effet met ou permet de mettre temporairement et à titre onéreux des fonds à la disposition d'une personne morale ou physique ou contracte pour le compte de celle-ci un engagement par signature.³

¹ Dictionnaire Larousse, P 264.

² G. PETIT-DUTAILLIS, « Le risque du crédit bancaire », Editions économiques, Paris, 1963, P 07.

³ Article n° 32 de la loi bancaire du 19 août 1986.

1.2- Le rôle du crédit

Le crédit joue un rôle considérable dans les économies modernes. Il permet les échanges, stimule la production, amplifie le développement et enfin crée de la monnaie.

- **Il permet les échanges** : C'est sans doute sa fonction la plus ancienne celle qui fut à l'origine des premières banques. Le recours au crédit permet une anticipation de recettes et donne ainsi à l'avance un pouvoir d'achat ou d'échange aux entreprises.
- **Il stimule la production** : Le développement de l'activité de production et sa modernisation dépend en grande partie de l'importance de l'innovation concernant les équipements ou leur renouvellement. Pour simplifier, le recours au crédit permet donc aux chefs d'entreprises d'acheter les outils de production adaptés et d'accroître la qualité ou la quantité de leur production.
- **Il amplifie le développement** : Les effets d'un prêt pour l'achat d'un bien de production ou de consommation ne se manifestent pas uniquement chez l'agent économique bénéficiaire de l'opération ; ils s'étendent indirectement à d'autres agents. On parle alors de rôle multiplicateur du crédit.
- **Le crédit, instrument de création de monnaie** : L'importance du crédit dans l'économie tient à son action sur les échanges, sur la production, sur le développement économique mais surtout à son rôle en tant qu'instrument de création monétaire. En effet, les banques, en octroyant du crédit, créent les flux monétaires.

1.3- Les différents types de crédit

1.3.1- Les crédits d'exploitation

Le crédit d'exploitation est un crédit à court terme, éventuellement, moyen terme, il est généralement accordé à une entreprise pour une durée d'une année ou plus. Il a pour objet, le financement d'une insuffisance de fonds de roulement ou un accroissement du besoin de fonds de roulement, afin de faire face aux frais d'exploitations et aux ralentissements saisonniers des affaires, ou encore financer des comptes clients.

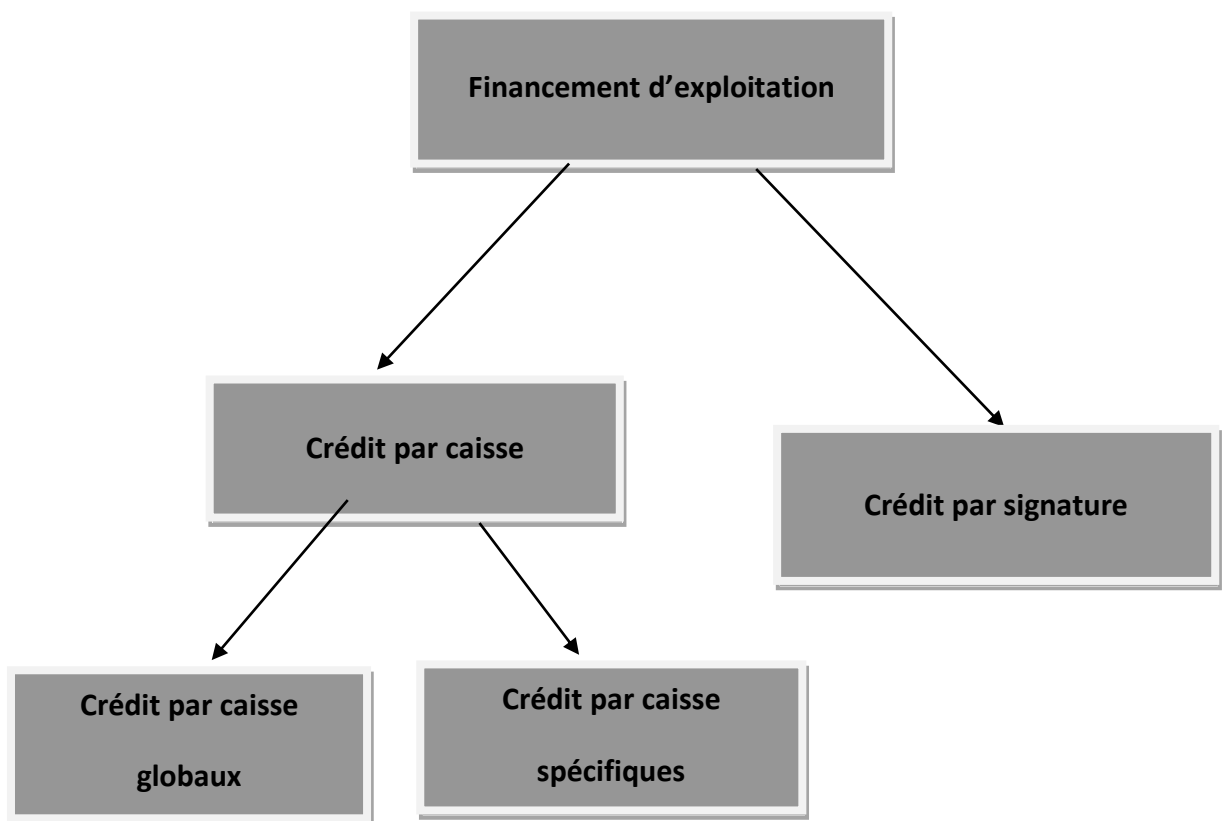
Chapitre II : Crédit bancaires et maitrise des risques

Les crédits d'exploitation sont des crédits classiques qui servent à financer l'actif circulant ou la trésorerie de l'entreprise. On distingue deux grandes catégories de crédits d'exploitation :

- Les crédits par caisse qui se traduisent par une immobilisation immédiate decapitaux ;
- Les crédits par signature qui n'engagent que la signature du banquier.

Le crédit d'exploitation peut être schématisé de la manière suivante ⁴ :

Schéma N°04 : Les crédits d'exploitation



1.3.1.1- Les crédits par caisse

Les crédits par caisse sont utilisés pour la réalisation d'un équilibre entre les encaissements et les décaissements qui demeure l'objectif de toute entreprise. Nous distinguons :

- Les crédits par caisse globaux.
- Les crédits par caisse spécifiques.

⁴ Document du CPA, « Les crédits d'exploitation », P 07.

1.3.1.1.1- Les crédits par caisse globaux

Se sont mis à la disposition de la clientèle par une banque lorsque les besoins en fonds de roulement de façon plus en moins permanente.

La banque autorise de prélever dans les caisses de la banque un montant convenu en permettant au client de rendre son compte débiteur.

Ils peuvent se présenter sous plusieurs formes :

A- La facilité de caisse

« La facilité de caisse permet à une entreprise de pallier de courts décalages entre ses dépenses et ses recettes. »⁵ Cette facilité de caisse est une ouverture de crédit de très brève durée généralement accordée en fin de mois pour les quelques jours qui séparent les échéances de paiement et les échéances d'encaissement. Un compte assorti d'une facilité de caisse doit présenter alternativement des positions créditrices et des positions débitrices.

B- Le découvert

Le découvert autorise l'entreprise à présenter un compte débiteur, mais pour une durée plus longue et plus continue que la facilité de caisse. « Le découvert permet à une entreprise de faire face temporairement à un besoin en fonds de roulement dépassant les possibilités de son fonds de roulement. »⁶ Il a normalement pour objet le financement des besoins de l'entreprise, connu par le banquier. Si ce dernier néglige de réunir sur ces besoins un maximum de renseignements, il risque d'en devenir « commanditaire ». Ce terme utilisé dans la banque signifie que le banquier ne pourra pas se faire rembourser à l'échéance et se verra contraint de transformer son crédit à court terme en crédit à long terme ou moyen terme sous peine de voir son client tomber en faillite.

⁵ Farouk BOUYACOUB, « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah, Alger, 2000, P 234.

⁶ Farouk BOUYACOUB, OPCIT, P 234.

C- Le crédit de relais

« Le crédit de relais est une forme de découvert qui permet d'anticiper une rentrée de fonds qui doit se produire dans un délai déterminé et pour un montant précis. »⁷ Le crédit relais lié à une opération ponctuelle hors exploitation est également appelé « crédit de soudure »⁸, il est destiné à permettre à une entreprise d'anticiper une entrée de fonds à provenir soit de la cession d'un bien (immeuble ou fonds de commerce), soit d'une opération financière (augmentation du capital).

D- Le crédit de compagne (saisonnier)

Le crédit de compagne est utilisé par les entreprises dont l'activité est saisonnière. Il permet de financer les désajustements saisonniers entre le cycle de production et de commercialisation. Il existe deux types d'entreprises dont l'activité est saisonnière⁹ :

- Celles qui à l'entrée du cycle supportent de très importants décaissements puis réalisent des ventes échelonnées, exemple : un fabricant de sucre.
- Celles qui décaissent pendant un temps prolongé mais revendent d'un coup leur produits en fermant le cycle, exemple : un fabricant de jouets.

Le crédit saisonnier est un crédit sans garanties avec des risques accrus, qui fait partager au banquier le risque encouru par son client ; mais le suivi permanent des stocks, de l'utilisation du crédit et des produits à commercialiser peut constituer une garantie pour la banque.

1.3.1.1.2- Les crédits par caisse spécifiques

Contrairement, aux crédits par caisse globaux, qui couvrent des besoins de nature diverse, les crédits par caisse spécifiques financent des postes de l'actif circulant (créances, clients...). Ce type de crédits présente un intérêt particulier pour la banque, dans la mesure où il comporte des garanties réelles liées directement à l'opération financée, en plus il est susceptible d'être réescompté auprès de la banque d'Algérie.¹⁰ Nous distinguons :

⁷ Farouk BOUYACOU, OPCIT, P 235.

⁸ SIBF, « Cours de techniques bancaires », P 26.

⁹ Document du CPA, OPTIC, P 9.

¹⁰ Document du CPA, OPCIT, P 11.

A- L'escompte commercial

L'escompte est une technique par laquelle une entreprise, bénéficiaire d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre), le négocie avant son échéance auprès d'un établissement de crédit. Cela permet d'obtenir des liquidités dont le montant correspond à celui de la créance moins les agios perçus par la banque au titre du service rendu, des commissions et frais se rattachant à l'opération. « L'opération d'escompte est matérialisée par un effet de commerce qui est un acte juridique qui engage généralement trois parties : le fournisseur, le client et le banquier. Le tireur (le client) s'engage à posséder le fonds au moment où la traite sera présentée pour paiement. La lettre de change engage un fournisseur qui tire une traite sur son client (le tireur), alors que pour le billet à ordre, c'est le client qui signe une reconnaissance de dettes. »¹¹

B- L'avance sur marchandise

« L'avance sur marchandise est un crédit par caisse qui finance un stock. C'est un financement garanti des marchandises remises en gage au banquier. »¹² C'est une technique de crédit qui consiste pour la banque à accorder une avance sur les marchandises détenues par l'entreprise aux niveaux des magasins généraux (qui sont placés sous contrôle de l'Etat). Cette opération nécessite un document justificatif dénommé « le récépissé Warrant » qui est composé de deux parties :

- La première partie : le warrant qui est un effet de commerce revêtu de la signature d'une personne qui dépose en garantie de sa signature et dans les magasins généraux des marchandises dont elle n'a pas l'utilisation immédiate, donc le warrant est un titre pouvant faire l'objet d'un gage.
- La deuxième partie : le récépissé qui est représentatif d'une marchandise ; il constitue le titre de propriété de la marchandise et ne pourrait être considéré comme un effet de commerce.

¹¹ Hervé GHANNAD, « Les modes de financement de l'entreprise », Devecchi, Paris, 2002, P 83.

¹² Farouk BOUYACOUB, OPCIT, P 237.

C- L'avance sur facture

« L'avance sur facture est un crédit par caisse consenti contre remise de factures visées par des administrations ou des entreprises publiques généralement domiciliées aux guichets de la banque prêteuse. »¹³ Elle est une opération qui consiste, pour la banque, à mobiliser le poste clients des entreprises qui travaillent avec les administrations même en absence d'effet de commerce. Face à cette opération, le banquier est tenu de veiller à ce que pour chaque avance l'entreprise présente bien :

- Un bon de livraison ;
- Un bon de commande de l'administration ;
- Une facture.

La facture remise par l'entreprise devra mentionner l'engagement ferme de l'administration de payer de manière irrévocable ladite facture au compte de l'entreprise ouvert sur les livres de la banque qui consent l'avance.

D- L'avance sur titres

Ce sont des avances garanties par des titres facilement négociables permettant au bénéficiaire de faire face à un besoin urgent. Ces avances sont remboursables soit par versement en espèce ou bien par la négociation des titres nantis. Le montant de l'avance peut atteindre 80% de la valeur des titres. Les titres sont remis au banquier avec un acte de nantissement.¹⁴

E- L'affacturage

Selon l'article 543 bis 14 du code de commerce, l'affacturage est défini comme suit : le factoring est un acte au terme duquel une société spécialisée, appelée Factor, devient subrogée aux droits de son client, appelé adhérent, en payant ferme ce dernier le montant intégral d'une facture à échéance fixe résultant d'un contrat et en prenant à sa charge, moyennant rémunération, les risques de non remboursement.¹⁵

¹³ Farouk BOUYACOUB, OPCIT, P 236.

¹⁴ Document du CPA, OPCIT, P 13.

¹⁵ Document du CPA, OPCIT, P 14.

F- L'avance sur délégation de marchés publics

C'est un crédit consenti spécifiquement aux entreprises de travaux publics en contrepartie duquel il est conféré à la banque des garanties réelles constituées par des marchés délégués ou nantis en sa faveur. L'avance n'est accordée au client que sur la base d'attestation de droits dûment visés et constatés par le maître de l'ouvrage (créances nées et constatées).

1.3.1.2- Les crédits par signature ¹⁶

Les crédits par signature sont connus généralement sous le nom d'engagement par signature. Ce dernier est un prêt de signature de la part du banquier, qui, par sa signature garantit l'engagement de son client envers un tiers. Le banquier n'avance pas de fonds mais, il soutient par son propre engagement la confiance qu'inspire son client. Cependant, un engagement par signature peut donner lieu à un décaissement si le débiteur s'avère défaillant à l'échéance. Nous distinguons quatre formes de crédits par signature à savoir :

- L'aval ;
- L'acceptation ;
- Les cautions.

1.3.1.2.1- L'aval

C'est un engagement donné sur un effet de commerce, par une personne appelée avaliste ou avaliseur, en vue de garantir le paiement de cet effet.¹⁷

1.3.1.2.2- L'acceptation

C'est l'engagement d'une banque à honorer le paiement d'un effet de commerce à son échéance ; au contraire de l'aval, le banquier dans ce cas devient le principal obligé vis-à-vis du créancier.

¹⁶ BERNET-ROLLAND Luc, « Pratique de technique bancaire », 21^{ème} édition, Dunod, Paris, 2001, P 280.

¹⁷ BERNOLAND J-P, « Droit du crédit » 4^{ème} édition, Angle, Paris, 1997, P 189.

1.3.1.2.3- Les cautions

Est l'engagement par signature de la part d'un banquier sur un acte appelé contrat de cautionnement, de payer pour le débiteur si celui-ci s'avérait défaillant.

Les cautionnements délivrés par une banque sont solidaires, c'est-à-dire qu'ils offrent au créancier l'avantage de poursuivre à la fois le débiteur principale et la caution (banque) ou seulement l'un des deux.

Le but recherché par le client dans ce type de crédit est de déferer le paiement.

1.3.2-Les crédits d'investissement

L'investissement est un crédit ou un prêt à moyen ou à long terme dont le taux intérêt, les modalités d'utilisation et le plan de remboursement sont fixé par contrat.

Nous pouvons aussi définir le crédit d'investissement comme étant le crédit qui finance la partie haute du bilan (actif immobilisé du bilan).

1.3.2.1-Le crédit à moyen terme

Ils sont par définition des crédits dont la durée se situe entre deux et sept ans. Ces crédits sont généralement destinés à financer l'acquisition d'équipements légers ; c'est-à-dire ceux dont la durée d'amortissement est égale à la durée de remboursement de ces crédits. Il existe deux sortes de crédits à moyen terme ¹⁸ :

- **Les crédits à moyen terme mobilisables** : Du fait que la banque qui les accordent peuvent se refinancer, leur obtention suppose l'intervention de l'organisme de refinancement, ils interviennent ainsi, selon les caractéristiques de l'entreprise emprunteuse (bénéficiaire) et aussi l'objet de l'emprunt, le crédit national, le crédit foncier et le crédit à l'équipement des petites et moyennes entreprises, La durée de ces emprunts est en principe de cinq ans.

¹⁸ SIBF, OPCIT, P 89.

Chapitre II : Crédit bancaires et maîtrise des risques

- **Les crédits à moyen terme non mobilisables** : Ils sont obtenus auprès des banques ordinaires ou de certains établissements financiers spécialisés. Leur durée n'excède pas en principe sept ans du fait qu'ils ne sont pas mobilisables, ce qui signifie que l'organisme prêteur ne peut se financer auprès de la banque centrale ou d'un autre organisme.

1.3.2.2- Les crédits à long terme

Ils sont par définition des crédits dont la durée excède sept ans. Ils sont destinés généralement à financer des investissements lourds. Les crédits à long terme sont le plus souvent accordés par les organismes financiers spécialisés dans le crédit national. Ce dernier accorde des prêts ordinaires et des prêts avec garantie mutuelle sous réserve d'acceptation d'un dossier ; toutes les entreprises industrielles commerciales du secteur concurrentiel peuvent obtenir un prêt ordinaire pour financer leurs investissements corporels ou incorporels. La durée d'un tel prêt est comprise en pratique entre dix et quinze ans et peut aller jusqu'à 20 ans. Le crédit national demande la caution d'une société mutuelle à caractère professionnel, lorsque l'entreprise demandeuse, le plus souvent une PME, n'offre pas de garanties financières jugées suffisantes.¹⁹

1.3.2.3-Le crédit-bail (ou leasing)

Est un contrat de location assortie d'une promesse de vente. Né dans les années 50 aux états unis, la technique de leasing est rapidement développée dans l'ensemble des pays industrialisés.²⁰

Le crédit-bail permet aux entreprises d'acquérir des biens d'équipement à l'issue d'une période de location dans des conditions variantes selon que le bien est mobilier ou immobilier, donc l'activité de crédit-bail est également subdivisée en deux catégories :

¹⁹ SIBF, OPCIT, P 93.

²⁰ Farouk BOUYACOUB, OPCIT, P 262 – 268.

1.3.2.3.1- Crédit-bail mobilier

Les opérations bail mobilier sont définies comme des opérations de location d'une durée déterminée (généralement 3 à 7 ans) de bien d'équipement ou de matériel d'outillage. Ces opérations sont effectuées par des sociétés spécialisées qui achètent des équipements pour les louer à des entreprises, ces derniers ont la possibilité d'acquérir tout ou une partie des biens loués.

1.3.2.3.2- Crédit-bail immobilier

Il consiste en une opération de location d'un bien immobilier à usage professionnel acheté ou construit par une société du crédit-bail immobilier qui est en demeure propriétaire cette opération permet au locataire de devenir propriétaire en fin de ce contrat de tout en partie du bien loué.

1.4- Le financement du commerce extérieur

Selon le niveau d'activité, ainsi que le degré d'ouverture de leur économie, tous les pays du monde entretiennent des relations commerciales avec l'extérieur. La croissance continue de ces relations, qui se matérialisent par des échanges de différentes natures, a amené les banques à s'appliquer davantage afin de contribuer au développement et d'en tirer profit.

1.4.1-Le financement des importations

La principale technique utilisée est celle du crédit documentaire, le crédit documentaire est bien sur un crédit par signature en vertu duquel un banquier s'engage à payer la marchandise importée contre remise d'un certain de documents par l'exportation justifier ainsi avoir chargé cette marchandise sur un moyen de transport en partance vers l'Algérie.

1.4.1.1-L'encaissement documentaire

Est un ordre du vendeur à sa banque d'encaisser une certaine somme auprès de l'acheteur contre remise des documents d'expédition, le règlement peut s'effectuer par paiement au comptant ou par acceptation d'une traite.

1.4.1.2- Le crédit documentaire

Le crédit documentaire est un arrangement en vertu duquel une banque, agissant à la demande d'un client, s'engage à effectuer un paiement ou de payer ou d'accepter un effet de commerce tiré sur un tiers, elle peut autoriser une autre banque à effectuer le paiement ou accepter ou négocier l'effet de commerce contre remise des documents stipulés, pour autant que les termes et les conditions de crédit soient respectées

Le crédit documentaire fait intervenir les parties suivantes :

- L'acheteur (importateur)
- Le vendeur (exportateur)
- La banque émettrice (la banque de l'importateur)
- La banque notificatrice (la banque de l'exportateur)

1.4.2- Le financement des exportations :

1.4.2.1- Crédit acheteur

Ce type de crédit a pour but de décharger le fournisseur de tout souci de paiement, car c'est la banque qui consent des facilités de paiement à l'acheteur étranger.

La banque paie cash son client pour le compte de l'acheteur sur lequel des effets sont tirés. Deux types de contrats sont prévus :

- Un contrat commercial entre l'acheteur et le vendeur.
- Un contrat de crédit entre l'acheteur et la banque.

1.4.2.2 Crédit fournisseur

Est une forme de crédit dans laquelle le banquier consent à l'exportateur soit des crédits de préfinancement lui permettant de ressembler les biens à exporter, soit des crédits lui permettant de mobiliser, après livraison sa créance née sur l'acheteur étranger et qui peuvent avoir une durée qui ne saurait excéder 18 mois pour le court terme, 7 ans pour le moyen terme et un délai plus de 7 ans pour le long terme.

1.5- les crédits aux particuliers

La distribution de ce genre de crédits est conditionnée par l'existence d'organismes spécialisés de crédits et d'une réglementation en la matière, chose qui ne relève pas l'ampleur voulu en Algérie. Aussi, également un niveau de vie favorable garantissant une capacité de remboursement des crédits. Un particulier est tout simplement un salarié, dans l'étude de dossier de crédit à un particulier, il faut se rendre compte d'un certain nombre d'éléments : profession, âge, revenu patrimoine et garantie fournie. Les variétés de ces crédits sont nombreuses à savoir :

1.5.1-Crédits pour acquisition de bien durable

Il est conditionné par une épargne préalable, ce crédit destiné au financement de l'habitat et des biens mobiliers.

1.5.2- Prêts personnels

Sont assimilés aux crédits par caisse accordés aux entreprises destinés à combler des :

- Besoins de trésorerie momentanés, remboursables en fin de mois sur le salaire.
- Evénements exceptionnels, mariage, frais médicaux...

1.5.3- Crédits spéciaux (à taux bonifié)

A savoir :

- Les crédits accordés aux moudjahidines ;
- Les crédits destinés à la création d'activité en faveur des jeunes (emploi de jeune) ;
- Les crédits aux professions libérales.

1.5.4- Crédits à la consommation

Le crédit à la consommation, appelé également (crédit de trésorerie aux particuliers) est destiné au financement d'achat à tempérament, qui permet à la fois l'encaissement immédiat du prix par le vendeur et le paiement par versement échelonné de tout ou partie de ce prix par l'acheteur.

Le crédit de consommation est destiné à financer des produits domestiques durables fabriqués totalement ou partiellement en Algérie, et cela au bénéfice de tout particulier résident sur le territoire national, et disposant d'un revenu régulier.

2. Notion de risque ²¹

L'activité d'intermédiation pose problème et exige au banquier de certifier de façon permanente au moins deux contradictions : d'une part, la sécurité vis-à-vis des déposants et épargnants d'autre part, la satisfaction des besoins des entreprises et la recherche d'un profit.

Le banquier doit constamment agir de manière à être capable de répondre aux retraits des déposants sans pour autant être obligé de rappeler le crédit consenti aux entreprises. La notion de risque trouve sa signification au centre de cette contradiction. Ce sont ces contraintes qui obligent le banquier à ne pas accorder des crédits avant d'avoir identifié, analysé et apprécié les risques auxquels s'expose l'entreprise.

Le risque est inséparable de métier du banquier, il est son quotidien. Son quotidien malgré lui, où toute prise de risque consciemment réalisée va de pair avec l'espoir qu'il ne se matérialise pas et qu'il reste hypothécaire.

²¹ Michel Mathieu, « L'exploitation bancaire et le risque de crédit », Edition revue banque, éditeur 1995.

2.1- Origine du risque crédit

Le risque crédit est celui qui se manifeste lorsque le débiteur est incapable d'honorer ses engagements d'une manière partielle ou totale.

L'origine du risque crédit est donc propre à l'entreprise, mais qui se transfère à la banque en raison des relations commerciales. Il importe au banquier de reconnaître ses différents risques et de les analyser à l'occasion de chaque opération de crédit.

Cette origine prend deux formes :

2.1.1- Les risques liés à l'entreprise elle-même

Les risques qui peuvent provenir de l'entreprise elle-même tiennent essentiellement à :

- La moralité et la capacité technique de son dirigeant ;
- Sa structure financière ;
- Sa situation commerciale et industrielle ;
- Son climat social.

2.1.2- Les risques tenant à l'environnement externe

Les risques provenant de l'environnement externe à l'entreprise sont liés généralement à :

- La conjoncture économique, politique et sociale ;
- Le secteur d'activité dont lequel elle évolue ;
- Les phénomènes naturels.

2.2- Les types des risques

Dans la profession bancaire les termes risques et crédits sont fréquemment utilisés comme synonymes.

Il existe généralement quatre types de risques :

- Le risque d'immobilisation ;
- Le risque d'insolvabilité ;
- Le risque de change ;
- Le risque de taux d'intérêt.

2.2.1-Le risque d'immobilisation

Le risque d'immobilisation appelé également risque d'illiquidité. Il découle généralement de la balance dynamique des ressources à vue de la banque, d'une utilisation plus au moins importante du crédit et du respect par le client de la date convenue pour le remboursement. (Remboursement retardé)²².

2.2.2-Le risque d'insolvabilité

C'est le risque de non remboursement. Il provient de l'incapacité du client de rembourser les fonds que la banque lui a avancé, suite à un détournement de ses fonds vers un objectif autre que celui où ils ont été destinés, ou bien que l'affaire a une perte d'exploitation²³.

Dans ses deux cas, le client se trouve dans une situation d'insolvabilité, et le banquier cours unrisque certain de perte.

L'insolvabilité du client produit des effets négatifs sur l'exploitation de la banque.

Ce risque est également lié aux risques de l'entreprise : risque individuel (dépend de la situation financière industrielle ou commerciale de l'entreprise), le risque sectoriel (lié au secteur d'activité et au marché), le risque général (survient lors d'une crise politique ou catastrophe naturelle).

Pour se prémunir contre le risque de non remboursement, la banque prend des garanties réelles sur les biens des débiteurs préalablement à la mise en place du crédit.

2.2.3-Le risque de change

L'octroi d'un prêt en devise fait naître un risque de change, provenant des fluctuations de courde la monnaie locale par rapport aux devises. Une hausse de la cour de change se traduit par un gain de change, et une baisse par une perte²⁴.

²² Tahar HADJ SADOK, « les risques de l'entreprise et de la banque » édition Dahlab, Msila ,2007, P 02.

²³ CONSO.P, LAVAUD.P, COLASSE. B, FOUSSE.J-L, « Dictionnaire économique et financier », édition Seuil, Paris, 1996, P 405.

²⁴ BARREAUX jean et DELAYATE jacqueline, « gestion financière », édition Dunod, Paris, 2001, P 400.

2.2.4-Le risque de taux d'intérêt

Le risque de taux résulte de l'évolution divergente du rendement des emplois de la banque (crédits) avec les coûts de ses ressources (refinancement), afin de s'en prémunir, les banques adossent fréquemment selon leurs anticipations sur l'évolution de marché, leurs emplois à leurs ressources en taux (en utilisant des taux variables qui évoluent proportionnellement au taux de réescompte) et en durée (en finançant des emplois à court terme à partir des ressources à court terme)²⁵.

Section 02 : Les moyens de prévention du risque de crédit

1. Les garanties

La réussite de l'opération octroi de crédits doit être couverte par des garanties, la banque doit toujours imaginer tous les moyens capables de lui assurer une meilleure sécurité, pour cette raison le banquier consiste à demander des garanties à son client qui constitue aussi un moyen pour le banquier de se prémunir contre le risque du crédit.

Nous estimons que le moyen de prévention le plus efficace est l'étude de la situation passée, présente et future de l'entreprise emprunteuse. Toutefois il existe d'autres moyens complémentaires à l'étude de dossier dont les plus importants sont :

1.1-Suretés personnelles

Se définit comme l'engagement pris par une personne physique ou morale (que nous appelons la caution) de satisfaire une obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même, elle se matérialise sous forme de cautionnement ou l'aval.

²⁵ JACOB Henri et SARDI Antoine, « Management des risque bancaire », édition Angès, Paris, 2001, P 20.

1.1.1-Le cautionnement

L'article 644 du code civil Algérien dispose que : « le cautionnement est un contrat par lequel une personne garantit l'exécution d'une obligation, en s'engageant envers le créancier à satisfaire à cette obligation si le débiteur n'y satisfait pas lui-même ».

C'est l'engagement pris par un tiers, appelé caution envers un créancier, de s'exécuter en cas de défaillance de son débiteur. En vertu de l'article 652 du code du commerce Algérien : « la caution n'est responsable qu'à concurrence du montant pour lequel il est porté garant ».

Le cautionnement est considéré comme un acte civil lorsqu'il porte sur des dettes commerciales, et cela même si la caution est un commerçant, toutefois il est considéré comme un acte commercial lorsqu'il résulte d'aval et d'endossement de traites. Le cautionnement peut être simple ou solidaire.

+ La caution simple

Le cautionnement simple dispose de bénéfice de discussion, dans ce cas la caution peut imposer au créancier d'exercer prioritairement les recours contre le débiteur principal, de saisir ces biens et de les vendre.

+ La caution solidaire

Elle est la renonciation de la caution au bénéfice de discussion et la division avec extension de la solidarité aux héritiers de la caution, se sont généralement les cautions qui sont exigées par les banques dans la mesure où elles permettent de poursuivre indifféremment le débiteur ou la caution qui se trouve au même rang.

1.1.2-L'aval

C'est un engagement pris par un tiers ou par signataire d'un effet de commerce (lettre de change, billet à ordre, chèque de payer le montant en totalité ou en partie à son échéance) en cas de défaillance du débiteur principal dont il est le garant l'engagement du donneur d'aval est identique à celui d'une caution solidaire.

Les garanties personnelles d'excellentes garanties pour le banquier mais ce dernier n'a pas toujours la possibilité de renseigner sur la situation patrimoniale de la caution.

1.2- Les suretés réelles

Les suretés réelles permettent de réserver un ou plusieurs actifs mobiliers ou immobiliers appartenant au bénéficiaire du crédit ou à une tierce personne à la garantie de l'emprunt contractée auprès de la banque prêteuse en faisant naître au profit de cette dernière une cause dite « cause de légitime préférence ».

1.2.1-Le droit de rétention

C'est la possibilité donnée au créancier de retenir un bien corporel du débiteur tant qu'il n'a pas été payé.

1.2.2-Le nantissement

C'est un acte par lequel le débiteur remet au créancier un bien en garantie de sa dette, si le bien remis en garantie est un bien meublé nous parlons de gage s'il s'agit des revenus d'un immeuble.²⁶

1.2.3-L'hypothèque

Au terme de l'article 882 de code civil, c'est une sûreté réelle consistant dans l'affectation d'un immeuble à la garantie d'une créance sans que le débiteur soit dessaisi de son immeuble, l'hypothèque peut être conventionnelle alors qu'elle résulte d'un accord entre le débiteur et le créancier légal ou judiciaire.²⁷

1.2.4-Les privilèges immobiliers spéciaux

Ce sont des hypothèques privilégiées qui confèrent au créancier une garantie sur un immeuble avec un droit de suite le gage automobile.

²⁶ Arnould DE SERVIGNY et Ivan ZELZNSKO, « le risque de crédit », 2^{ème} édition DUNOD, paris, 2003, P 102.

²⁷ Journal officiel de république Algérienne.

2. le respect des règles prudentielles

Toutes les Banques et Etablissements Financiers sont tenus de se conformer aux règles prudentielles édictées par la Banque d'Algérie. Ces règles ont pour objet :

- Le renforcement de la structure financière des établissements de crédits ;
- L'amélioration de la sécurité des déposants ;
- La surveillance de l'évolution des risques des banques.

2.1- Les principales ratios

Les principales ratios qu'il est demandé aux banques de respecter sont :

- Ratio de division des risques ;
- Ratio de couverture de risques ;
- Ratio de liquidité bancaire (trésorerie).

2.1.1- Ratio de division des risques

La défaillance d'un ou de plusieurs clients importants sur lesquels s'est concentré l'ensemble des engagements, peut entraîner la faillite de la Banque. C'est la raison pour laquelle les Banques doivent veiller en permanence à une diversification de leurs portefeuilles pour pouvoir limiter au maximum les risques encourus.²⁸

Pour ce faire, la réglementation prudentielle a fait obligation aux Banques et Etablissements financiers de respecter les limites suivantes :

- Sur un même client : le montant des risques encourus ne peut excéder 25% des fonds propres nets de la Banque.
- Sur un groupe de client : le montant global des risques encourus, dont les risques pour chacun d'eux dépassent 15%, ne doivent en aucun cas excéder dix (10) fois le montant des ressources propres de la Banque.

²⁸ Tahar HADJ SADOK, OPCIT, P 84-86.

Chapitre II : Crédit bancaires et maîtrise des risques

Les ratios de division du risque sont calculés sur la base des rapports suivants :

- Ratio par bénéfice :

$$\text{Rd 1} = \frac{\text{Risques net pondérés}}{\text{Fond propres nets de la banque}} < \text{ou} = 25\%$$

- Ratio par group de clients ayants dépassés 15% des fonds de la banque :

$$\text{Rd 2} = \frac{\text{Risques nets pondérés}}{\text{Fonds propres nets de la banque}} < \text{ou} = 10\%$$

Pondérés = engagement * coefficient de pondération.

2.1.2- Ratio de couverture des risques

Ce ratio exprime l'état de solvabilité de la banque, et s'intitule par conséquent ratio de solvabilité connu également sous le nom de RATIO COOKE, et qui consiste à apprécier le niveau des fonds propres nets de la banque par rapport au niveau de ses engagements globaux.

La norme internationale de ce ratio, est de 8%.

- **RATIO COOK** =
$$\frac{\text{Fonds propres nets de la banque}}{\text{Montant total des risques de la banque}} = / > 8\%$$

2.1.3 Ratio de liquidité

Ratio de liquidité est défini comme la capacité de l'entreprise à payer ses obligations à court terme à partir de ses actifs à court terme et passif à court terme.²⁹

$$\bullet \text{ Ratio de liquidité} = \frac{\text{Actif liquidité à court terme}}{\text{Passif exigible à court terme}} = \text{ou } >100$$

2.2 Classification des créances

Afin de permettre aux banques de déterminer le niveau de provisionnement de leurs créances, les règles prudentielles ont fixé des critères de classement des créances en fonction du degré des risques de non remboursement.

2.2.1 Créances courantes

Sont considérées créances courantes, celles qui ne présentent aucun ou peu de risques, et dont le recouvrement total paraît assuré dans les délais prévus. Elles sont généralement détenues sur des entreprises dont :

- la situation financière est équilibrée ;
- la gestion d'activité et des perspectives de développement sont assez satisfaisantes ;
- Les créances peuvent être provisionnées de 1% par an dans la limite de 3% maximum de leur montant total.

2.2.2 Créances classées

Ces créances sont scindées en trois catégories, suivant le degré du risque qu'elles présentent :

- Créances à problèmes potentiels ;
- Créances très risquées ;
- Créances compromises.

²⁹ Tahar HADJ SADOK, OPCIT, P 87-89.

Chapitre II : Crédit bancaires et maîtrise des risques

2.2.2.1 Créances à problèmes potentiels

Font partie de cette catégorie, les créances détenues sur des entreprises dont la situation financière et les perspectives d'activité représentent une des caractéristiques suivantes :

- Le secteur d'activité connaît des difficultés ;
- Retard de remboursement de leurs créances difficulté de 3 à 6 moi ;
- les créances peuvent être provisionnées à 30% maximum.

2.2.2.2 Créances très risquées

Font partie de cette catégorie, les créances qui présentent les caractéristiques suivantes :

- les risques de retards de remboursements de 6 à 12 mois ;
- les créances détenues sur des entreprises déstructurées financièrement et laissant entrevoir des pertes probables ;
- leur provisionnement peut atteindre 50% maximum.

2.2.2.3 Créances compromises

Font partie de cette catégorie, les créances qui doivent être passés et tout recours possible de recouvrement devra être épuisés.

Le provisionnement requis est de 100%.

Section 03 : Outils pour la maîtrise des risques du crédit

Cette partie contient quatre approches qui permettent de conditionner les modèles internes, d'où on trouve l'approche par les actifs ou structurelle initiée par Merton 1974, l'approche économétrique appelée aussi macro-économique, l'approche actuarielle et celle par le spread.

1. L'approche structurelle

L'approche structurelle du risque de crédit à vue le jour suite aux travaux de Merton 1974, qui sont fondés sur la théorie d'évaluation des options développés par Black & Scholes 1973.

D'après Elizalde³⁰. A 2005, le modèle de Merton 1974 était le premier modèle moderne de défaut ainsi que le premier modèle structurel, du fait qu'il relie directement le risque de crédit à la structure financière de la firme, d'où qu'une possibilité de faire défaut se manifeste lorsque le prix des actifs se trouve au-dessous d'un certain seuil, qui est situé à proximité inférieurs de la valeur des dettes. A titre d'exemple, une entreprise ayant une structure du capital, composée de capitaux propre et d'une unique dette sous la forme d'une obligation à zéro coupon du nominal M , et échéance T , en ce qui concerne le défaut, il ne survient qu'en cas de non remboursement du nominal de la dette à l'échéance.

Ce type d'approche est développé aussi par divers travaux autres que celle de Merton 1974 en essayant de présenter le défaut comme un processus endogène directement lié à la structure du capital d'une firme, en d'autres termes le profil de gains des actionnaires créanciers, est comparable à celui des options.

On outre, les modes structurels saisissent le risque de crédit comme la probabilité d'insolvabilité, en d'autres termes le risque que la valeur des actifs d'un débiteur ne couvre plus le montant de ses dettes, de même cette approche conduit théoriquement à une évaluation de la dette risqué et des produits dérivés de crédit qui correspond à la valeur des actifs de l'entreprise.

³⁰ **Elizalde A**, « crédit risk model II : structural model », 2005.

Chapitre II : Crédit bancaires et maîtrise des risques

Cette approche qui trouve son application dans les modèles bancaires d'analyse de portefeuille de crédit, son avantage majeur est d'articuler le risque de crédit et la performance de la firme, permettant une évaluation intégrée et cohérente des divers titres émis par l'entreprise qu'ils s'agissent des actions ou d'obligations convertibles, ou encore des dettes risquées. Ainsi les modèles structurels sont considérés comme une approche systématisée qui remplacerait une démarche traditionnelle d'évaluation au cas par cas du risque crédit de chaque firme à partir de l'évolution de son comportement.

Pour les limites qui découlent de ces modèles de la firme sont d'ordre conceptuel et pratique, du fait qu'il est difficile à mettre en place la procédure d'évaluation de la structure complexe des priorités de remboursement, en fonction de la séniorité de toutes les dettes du passif et du hors bilan. De plus ils trouvent généralement des difficultés à rendre compte d'une manière convenable d'une structure des spreads de crédit observée, et de leurs sensibilités à certaines variables, d'où ils ne prennent pas en compte de la non convergence vers zéro des spreads de crédit pendant une échéance courte même pour les entreprises moins endettées.

2. L'approche macroéconomique

Ce type d'approche d'ordre macroéconomique considère le défaut comme une fonction de la position d'un secteur dans le cycle économique. En d'autres termes cette approche consiste à évaluer la manière dont les différents scénarios macroéconomiques peuvent affecter le risque d'un portefeuille, d'où celui-ci est considéré comme une agrégation « Bottom-up » du risque propre à chaque entreprise, et d'autre de type « top-down » qui évalue des déterminants communs et applicables à différentes catégories des débiteurs.

A ce stade, l'approche macroéconomique a pour objectif majeur de transformer les matrices inconditionnelles de transition à un autre conditionnelles à la position de l'économie dans l'ensemble du cycle, d'où en période de chute d'activité les probabilités de défaut augmentant et la situation des emprunteurs s'aggrave, alors que dans la période de maturité on se trouve dans une situation inverse.

Ainsi une nécessité d'un modèle multifactoriel afin de simuler les probabilités de distribution de défaut et de migration pour les débiteurs dans différentes industries pour chaque pays, ces probabilités sont déterminées d'une manière conditionnelle en fonction des facteurs macroéconomiques, comme le taux de croissance, le taux de chômage, le taux de charge, les taux d'intérêts, ...

Chapitre II : Crédit bancaires et maîtrise des risques

La probabilité de défaut est présentée comme suit :

$$P_{j,t} = F(Y_{j,t}; V_{j,t})$$

$P_{j,t}$: C'est la probabilité conditionnelle d'un débiteur classé dans le sagement j (pays, industries, catégorie de rating) au temps t .

$Y_{j,t}$: C'est indice macroéconomique spécifique au segment (pays, industries, catégorie de rating) construit sur la base d'un modèle multifactoriel de la forme suivante :

$$Y_{j,t} = G(X_{i,t}; V_{j,t}) \text{ et } V_{j,t} \sim N(0, j)$$

$$X_{i,t} = (X_{1,t}; X_{2,t}; \dots X_{n,t})$$

Les différentes variables macroéconomiques, dont dépend le segment j sont en période t , et $V_{j,t}$, considérées comme un terme d'erreur qui fait une démarche aléatoire et représente les divers chocs en innovations, indépendamment des $X_{i,t}$.

Ce modèle se partage en deux compartiments, les variables macroéconomiques qui caractérisent le cycle et les innovations (systématiques et spécifiques aux secteurs), qui créent l'incertitude sur la distribution des pertes dans les simulations de monte Carlo.

En ce qui concerne les corrélations de défaut entre divers segments de risque, elles ne sont pas modélisées car elles sont déterminées d'une manière implicite à travers la réactivité de chacune d'elles, et à travers des variables communes ce qui est contradictoire avec les deux autres approches.

En effet les modèle met en évidence les effets de diversification et les facteurs systématiques non diversifiables, d'où plus le portefeuille sera diversifié moins les chocs non systématiques seront importants. Ainsi son avantage se manifeste dans l'utilisation des sources d'information plus diverses par rapport à celles utilisées par les autres modèles, mais l'existence d'une certaine relation de causalité dans le passé, qui est utilisé comme un outil statistique de régression peut ne pas être vérifiée dans le futur, puisque une information sur les taux de défaut par pays ou par industrie est relativement rare, de plus il peut être considéré comme délicat la réalisation de certaines estimations en se basant sur des variables macroéconomiques sélectionnées arbitrairement.

3. L'approche actuarielle ³¹

Une nouvelle approche s'est développée grâce au recours aux « rating » appelée aussi notation de crédit, c'est l'approche actuarielle qui est similaire à celle de management du risque de marché ou aucune hypothèse n'est faite sur la cause des mouvements de prix de nécessairement relié à la situation économique du secteur auquel il appartient.

En effet, les ratings ne mesurent pas directement des probabilités de défaut, mais ils se constituent comme une base pour les estimer, du fait que les agences de notation attribuent des notes concernant des échantillons d'entreprise suffisamment large dont l'objectif soient significatifs pour les prendre en considération, en d'autres termes les données statistiques de défaut historique peuvent être utilisées comme l'estimation des probabilités futures de défaut.

Ce type d'approche actuarielle des événements de crédit par les ratings nécessite de bien définir les caractéristiques de ces derniers sous certains aspects, l'horizon d'estimation, la dépendance par rapport aux cycles économiques et l'homogénéité sectorielle. Ainsi, des tables de défaut sont mise en place par les agences de notation, appelées aussi (de mortalités), qui consistent à rassembler les séries historiques ceux de défaut passé comportant des taux de mortalité marginales (pour un horizon d'un an) et ceux cumulés (horizon plusieurs années) par classe de rating. De plus l'existence d'une matrice de transition qui est considérée comme la matrice qui définit pour un crédit, une classe de crédit ou encore toute un portefeuille, l'ensemble de migrations c'est-à-dire des probabilités de passer d'une classe de crédit à une autre (y compris la probabilité de faire défaut à partir de chaque classe de crédit).

L'approche par les rating, est en ce qui concerne sa méthodologie est utilisée d'une manière fréquente dans la filière crédit des banques, pour la matrice de transition, qui se base sur des données sur une longue période, peut entraîner l'extrait d'une probabilité moyenne et très approximatifs, en d'autre terme il y a une supposition que ces probabilité de transition sont les même au cours du temps et elles sont indépendantes des événements passés, alors que la situation financières d'un emprunteur se trouve conditionnée par sa situation au cours des périodes présidentes. D'une manière générale ce matrice se trouve stable dans l'espace.

³¹Aroundl DE SERVIGNY, « le risque de crédit : nouveau enjeux bancaires », 2^{ème} édition, DUNOD, Paris, 2003.

4. L'approche par les spreads

La naissance de ce type d'approche est pour résoudre les difficultés des modèles de Merton, ainsi que pour tarifier les produits dérivés de crédit, son rôle majeur est de partager le taux d'intérêt nécessaire pour le financement d'une contrepartie entre le taux sans risque et une prime de risque appelée « spread », ce dernier incorpore diverse information sur la qualité de l'emprunteur, ainsi que la liquidité de la transaction sous-jacente ou plus générale du marché.

Du fait qu'une autre méthode se manifeste par le lancement d'une nouvelle approche qui consiste à calculer la probabilité de défaut.

Duffie et Lando (1999), qui mettent en évidence que la sous-évaluation des modèles structurels ne prend pas en compte la manque d'information sur les investisseurs, d'où les données comptables publiées restent toujours insuffisantes et incomplètes, alors que dans les modèles sous forme réduite, le temps de défaut est défini d'une manière exogène et donne plus d'importance au processus stochastique basé sur des informations de marché au lieu d'information comptable.

Alors en ce qui concerne l'hypothèse d'absence d'opportunité d'arbitrage est centrale, ce qui implique que l'espérance du rendement des actifs est égale au taux sans risque, en fait on peut déduire des taux Y_t , à la période t la probabilité de défaut appelée aussi risque neutre en supposant un taux de perte en cas de défaut noté L , ce qui implique :

$$Y_t = r_t + h_t L$$

Avec : r_t = taux sans risque

$h_t L$: le spread , qui permet de mesurer la perte anticipée

Conclusion

Les besoins de financement des agents économiques sont de nature différente. Le génie de banquier est de créer des produits bancaires adaptés à chaque besoins, ces derniers peuvent être conjoncturels ou structurels au banquier, satisfaire ses besoins peut se traduire par un décaissement de fonds ou par un prêt de signature.

Cependant le recours au crédit simple est le plus risqué, à savoir le découvert en compte. De ce fait les banques doivent améliorer leurs produits et orienter les clients aux formes adaptées à leurs besoins, car souvent les clients ignorent les formes du crédit bancaires et leurs objectifs.

La multiplicité des modèles, celles d'ordre structurelles, actuarielles, macroéconomiques et par les spreads, sont toutes mises en place et développées afin d'évaluer le risque lié au crédit, en estimant les pertes qui découlent d'un comportement de défaut d'une ou de plusieurs contreparties, avec la prise en compte et la modélisation de la probabilité de défaut qui représente l'une des composantes fondamentale du risque de crédit.

A cet égard l'approche actuarielle, qui se base sur le rating est considérée comme l'unique méthode la plus pratique, et la meilleure, puisque les autres modèles sont basés sur la position de l'emprunteur dans le cycle économique.

Chapitre III :

Etude de cas au sein de la BNA

Introduction

Dans le présent chapitre, nous allons mettre en pratique les aspects théoriques exposés dans les précédents chapitres. De ce fait, nous diviserons ce chapitre en trois sections. La première section sera consacrée à la présentation de la banque de notre lieu de stage BNA agence (589), la deuxième traitera la constitution d'un dossier de crédit, et enfin la troisième présentera étude d'un dossier de crédit d'investissement.

Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil

1.1- Historique

Après l'indépendance de notre pays il existait un réseau bancaire qui refusait de soutenir la politique des pouvoirs publics, en matière de crédit. Seule la banque centrale d'Algérie (actuellement Banque Algérie (BA) et la Caisse Algérienne de Développement (actuellement Banque Algérienne de Développement (BAD) créés respectivement en 1962 et 1963, étaient en place.

Pour remédier à cette situation, l'Etat décide, à partir de 1966, de prendre en main de secteur bancaire par la création de trois banques spécialisées, pour le remplacement du réseau bancaire française défaillant :

- Banque National d'Algérie (BNA) : créée par ordonnance en 1966, afin de répondre aux besoins financiers portant des secteurs publics et socialistes.
- Crédit populaire d'Algérie (le CPA) : créé par ordonnance en 1967, ayant pour mission de développement l'artisanat, la pêche, le tourisme et l'hôtellerie et d'accorder des crédits aux petites moyennes entreprises publiques ou privées.
- Banque Extérieur d'Algérie (la BEA) : créée ordonnance du 10/10/1967, ayant pour mission, le développement avec l'étranger.

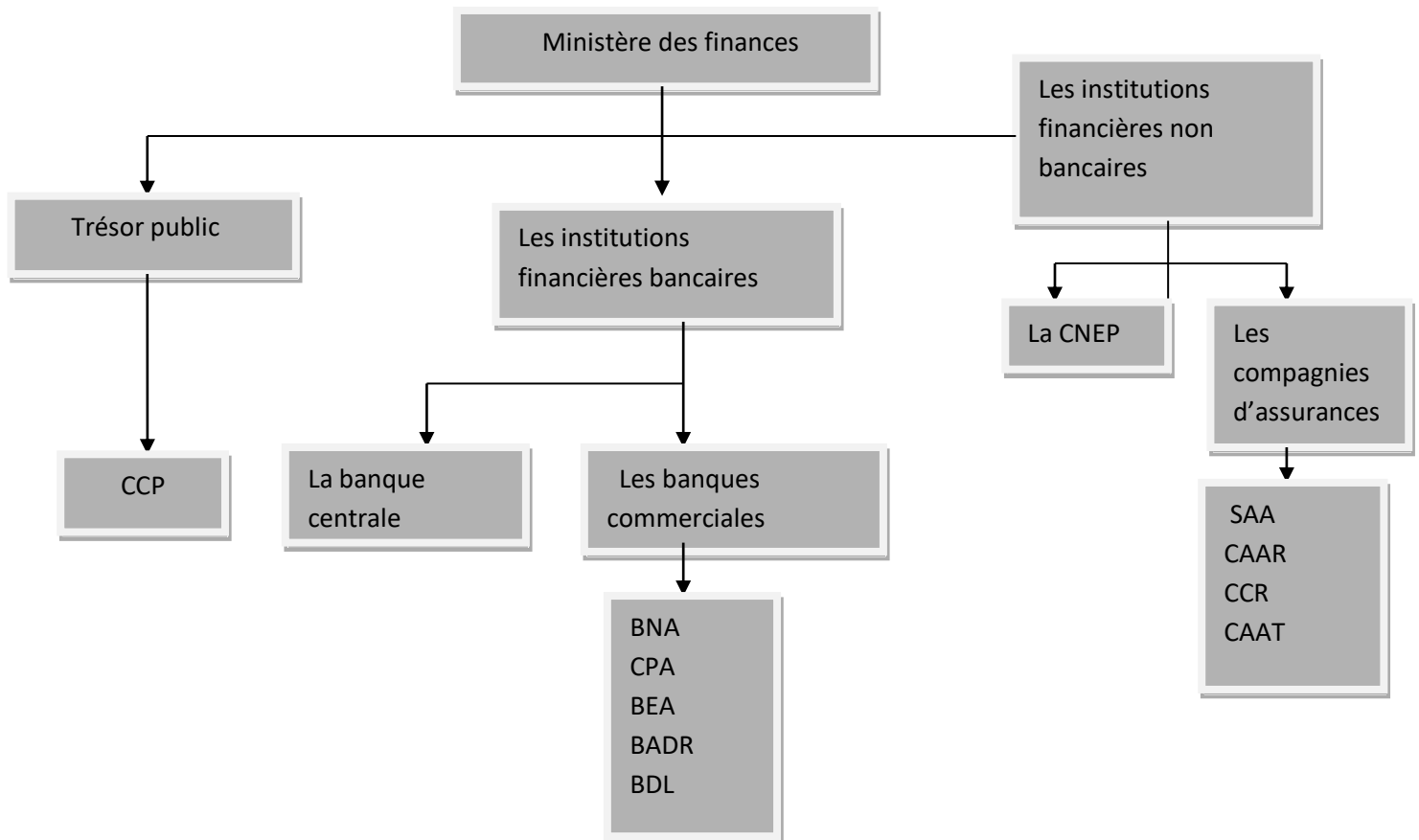
La BNA a fait l'objet d'un premier plan institutionnel élaboré sur la base des rapports d'évaluation effectués en 1963 et 1995 par des cabinets d'audit internationaux. A partir ces audits la BNA rependant aux règles universellement admises.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

A l'instant des autres banques publiques, la BNA à élaborer un plan stratégique couvrant la période 2001-2005 qui s'inscrit dans le cadre de la modernisation des banques publiques, il vise principalement le développement son système informatique, la mise en place des produits monétiques, la réorganisation de son activité financière.

La BNA dispose d'un réseau d'exploitation très dense réparti sur l'ensemble du territoire national. Elle compte un vaste réseau de 171 agences, regroupées dans 17 directions régionales d'exploitation.

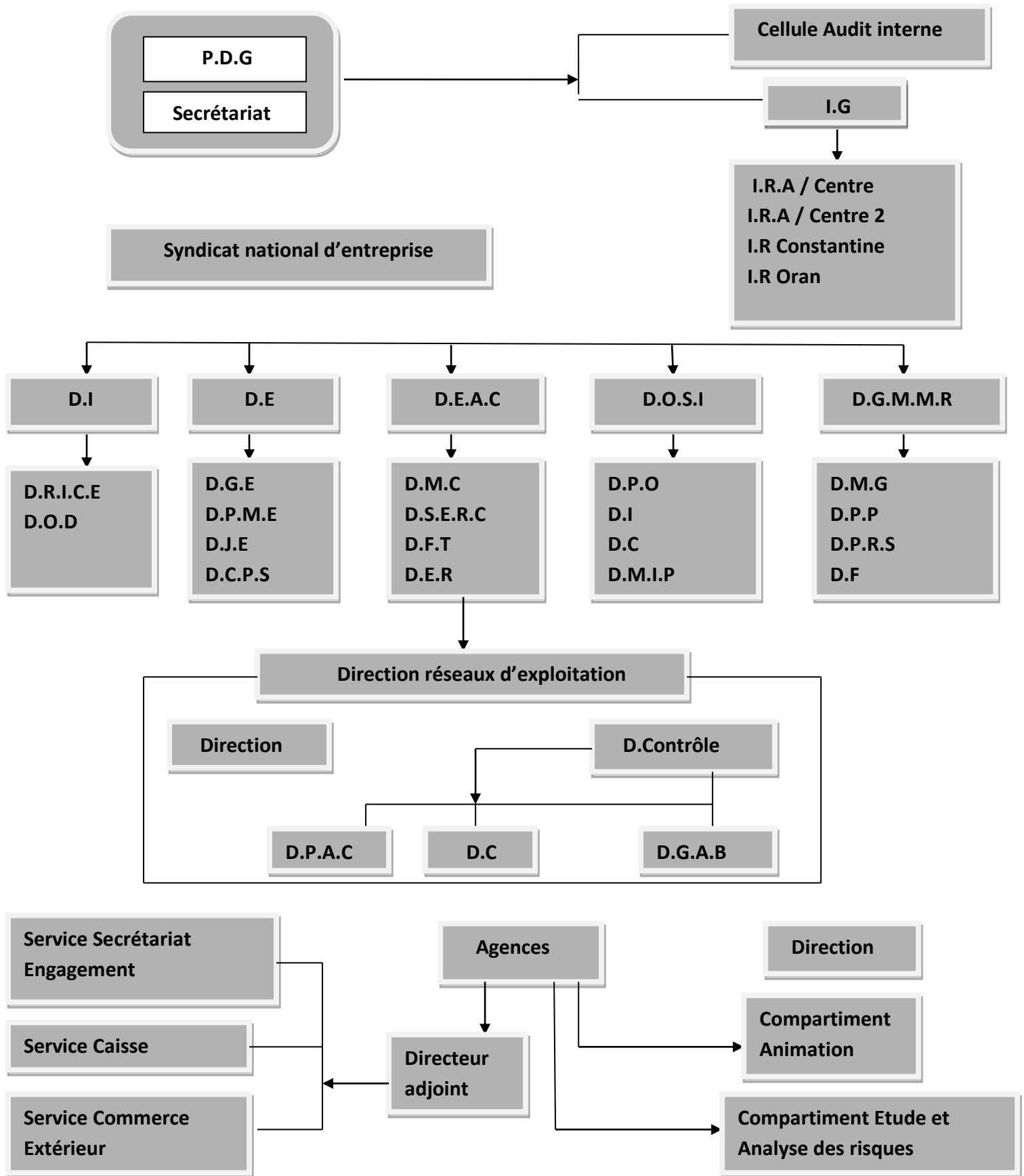
Schéma N° 05 : Position de la BNA dans le système bancaire algérien



Source : Documents fournis par la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Schéma N ° 06 : Organigramme représentatif de la BNA



Source : documents fournis par la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

1.2- Présentation de l'agence d'AOKAS (589)

Au préalable, nous jugeons nécessaire de présenter la Banque National d'Algérie et ce par la baisse de l'agence d'Aokas 589 qui nous a accueilli durant notre stage pratique. L'agence BNA n°589 est une agence catégorie « C ». Elle a été créée en février 1993 et dont le siège est à Bejaia, au même titre que les autres agences. Elle est classée en deuxième position sur le plan de la rentabilité au niveau de réseau d'exploitation. L'agence n°589 doit, par les moyens d'accueil et de traitement dont elle dispose, être en mesure de satisfaire la clientèle, quel que soit sa nature et son secteur d'activité. Le tableau suivant présent l'organisation de cette agence n°589, l'agence BNA dispose de six (06) services qui sont classés dans ce tableau :

Tableau n°07 : Les services de la BNA 589

Les services	Leurs opérations
Service administratif	-la gestion du personnel ; -la gestions des paiements, et des carrières ; -la gestion des affaires et des relations de l'agence.
Service engagement	Ce service comprend trois sections : -Section étude et montage des dossiers de crédit ; -Section secrétariat ; -Section placement.
Service étranger marchandise	-Crédit documentaire et remise documentaire. -Domiciliation et apurement des dossiers d'importation. -L'ouverture des comptes devises : Versement, retraits et virements comptes devise. -Transfert des statistiques mensuelles destinées à la banque d'Algérie. -Allocation touristique.
Service caisse	Il effectue toute opération comportent un mouvement effectif d'espèces, il est composé de trois guichets : -Guichet en dinar ; -Guichet en devise ; -Guichet en portefeuille.
Service centrale	-Contrôler et vérifier la conformité et régularité des opérations effectuées par le personnel durant la journée.
Service de clientèle	-L'orientation de client -L'assurance voyageurs -La démarche de clientèle

Source : Documents fournis par la BNA.

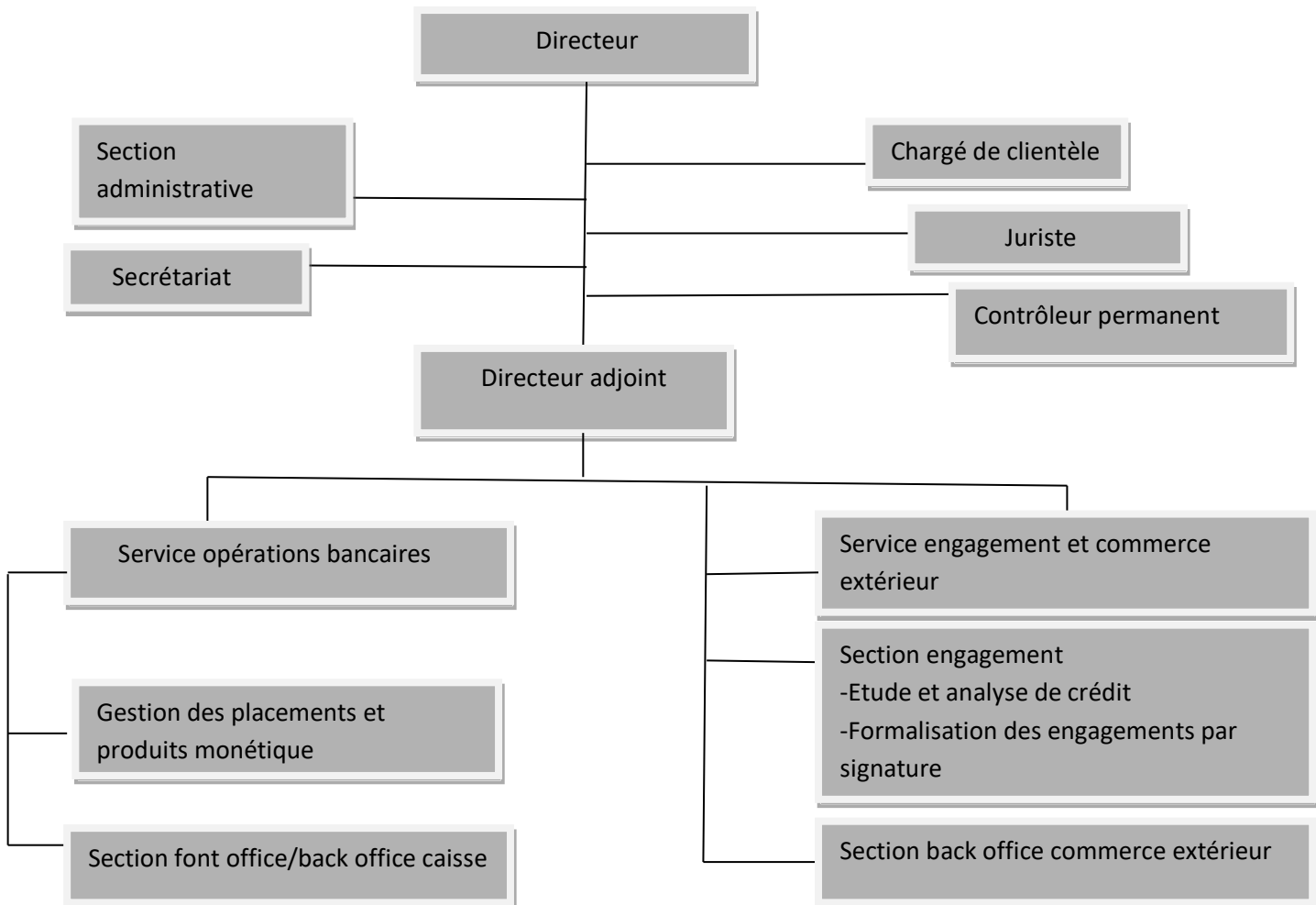
Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

1.3- Le rôle de l'agence BNA (589)

L'agence joue plusieurs rôles :

- Attire le maximum de clients pour collecter le maximum de ressources en leur proposant ses différents services ;
- Rechercher le maximum de renseignements sur la clientèle qui bénéficie des lignes de crédits pour la limitation des risques que représentent ces opérations ;
- Renseigner les clients avec exactitude sur les états de leurs comptes mais dans les limites des pouvoirs dont ils disposent.

Schéma N°07 : Organigramme représentatif de l'agence de la BNA (589) :



Source : Documents fournis par la BNA.

1.4 Les produits et les services de la banque nationale d'Algérie (589)

1.4.1 Financement des différentes activités

L'agence BNA finance plusieurs secteurs d'activités. On peut citer les secteurs ci-après :

- **Secteur public** : La BNA accorde des crédits traités au niveau d'agences générées par la direction des grandes entreprises nécessitant des montants dépassant largement les pouvoirs des décisions des agences et des directions régionales.
- **Secteur privé** : l'agence BNA finance le secteur privé, tous types de crédits spécifiques.

- **Crédit aux ménages** : le seul crédit accordé aux ménages est l'opération d'un PC par loyer. Il s'agit d'un dispositif spécial mis en place par les pouvoirs publics pour approvisionner cinq (05) millions de foyers (famille) de micro-ordinateurs. Dans ce cadre, l'agence de BNA 589 D'AOKAS sanctionne en l'espace de deux mois quatre-vingt-deux (92) dossiers favorables. Par la suite la direction de l'agence a diminué le nombre de dossiers purement techniques. Cependant, l'opération est toujours en vigueur au niveau de l'agence. Le crédit immobilier a comme objectif de financement : achat d'un logement neuf, auto construction, extension d'habitation et aménagement de logement.

- **Crédit pour la profession libérale** : la profession libérale indique l'ensemble des médecins, notaires, architectes. L'agence 589 intervient dans ce domaine en leur accordant des crédits d'investissement à moyen terme, à ce titre d'exemple : achat d'équipement de bureau.

- **Crédit liés à l'emploi de jeunes** : c'est un dispositif mis en place les pouvoirs publics pour diminuer le chômage. Le traitement de ce dispositif a un caractère spécifique. Il s'agit d'un financement triangulaire :

- L'ANSEJ ;
- La CNAC ;
- L'ENGEM.

Ce crédit se fait à titre individuelle ou collectif.

1.4.2 Les comptes de la BNA

Les comptes de la BNA sont :

- **Le compte chèque** : Il ouvert à la clientèle des particuliers et plus généralement aux personnes physiques ou morales non commerçants. Il enregistre les opérations de versement et de retrait.
- **Le compte courant** : il est ouvert habituellement aux personnes physiques ou morales commerçantes ou industrielles, pour les besoins de leur activité.
- **Le compte livret d'épargne banque** : Ce compte cumule les avantages du compte à vue et de compte à terme. Car les dépôts qui sont effectués peuvent être retirés à tout moment il est rémunéré (ce qui caractérise le compte à terme).
- **Le compte bon de caisse** : il permet à l'épargne de mettre à la disposition de la banque des ressources stables.
- **Le compte de dépôts à terme (DAT)** : Le dépôt à terme est une opération s'engagement à laisser la disposition de la banque une certaine somme un délai déterminer qui ne doit pas être inférieur à trois mois.
- **Le compte étranger en dinar convertible (CEDAC)** : Compte ouvert aux toutes personnes physiques ou morales de nationalité étrangère.
- **Le compte devise personne moral** : Compte ouvert au nom d'une personne morales de droit algérien.
- **Le compte devise commerçant** : Compte ouvert au nom d'une personne physique ou morale exerçant les activités du commerce (exportation et importation).
- **Le compte de devise personne physique** : Compte ouvert au nom d'une personne physique de droit algérien.

Section 02 : Constitution d'un dossier de crédit

Le dossier de crédit doit comporter l'ensemble des éléments permettant d'appréhender la situation générale de l'entreprise, de cerner le risque et de se prononcer sur la demande exprimée.

1. Le support de la demande de crédit

Pour souci d'une informatisation et dans le but de faciliter le travail aux exploitants, il a été conçu un support unique de présentation des dossiers de crédit, ce support est valable pour tous les dossiers de crédit, il sera utilisé à l'occasion d'une nouvelle demande, d'un renouvellement, d'une extension y compris pour les crédits garantis en totalité par un nantissement de bon de caisse. Du même, il a été conçu un rapport unique à utiliser pour toutes les demandes de crédits.

Lors de l'utilisation de ces rapports, il ya bien de veiller à ce que toutes les rubriques prévues renseignées, celles qui ne peuvent pas être remplies doivent porter la notion néant.

L'utilisation du support de la demande de crédit : les indications ci- après paraissent utiles pour son utilisation.

1.1- Identification de l'entreprise

L'identification de l'entreprise est subdivisée en quatre étapes reprenant le renseignement essentiel sur l'affaire.

La 1^{ère} étape : permet d'identifier l'entreprise demanderesse de crédit sur la base notamment des statuts et de registre de commerce mis à jour.

La 2^{ème} étape : porte sur l'identification de ou des dirigeants de l'entreprise ainsi que sur l'importance de l'effectif employés.

La 3^{ème} étape : permet de connaître la répartition du capital social entre les différents actionnaires ou associés.

La 4^{ème} étape : concerne la situation patrimoniale des associés ou actionnaires évaluée à sa valeur estimative.

1.2-Crédit demandé

Ce point qui revêt une grande importance pour l'évaluation du risque et la prise de décision, se subdivise en six (06) parties :

1^{ère} partie : crédit d'exploitation

Colonne 1 : forme de crédit : indique toutes les formes de crédit autorisées même échues, en cours de validité.

Colonne2 : montant autorisé : préciser les montants régulièrement autorisés.

Colonne3 : échéance : porte les dates de l'échéance autorisée.

Colonne4 : engagement : indique le montant des engagements restants dus par le client à la date de confection du dossier de crédit ;

Colonne 5 : sollicité : représente les crédits sollicités par le client dans les formes et montants sont repris dans la demande de crédit, il revient au chef d'agence du par son rôle de conseiller, d'étudier avec son client les formes de crédit les mieux adaptées à la nature d'activité qu'il exerce.

Colonne 06 : proposition : reprendre les propositions chiffrées des comités de crédit d'agence et direction du groupe d'exploitation.

2^{ème} partie : crédit d'investissement

Cette partie doit être renseigné dans les mêmes conditions que celles relative aux crédits d'exploitation seulement pour le montant autorisé, indique le montant des consommations par rapport à l'autorisation et pour les engagements, indique le montant restant dû par le client à la date de la confection de la demande de crédit.

3^{ème} partie : impayés

Reporter ainsi des crédits d'investissement.

Ce point se compose de deux parties distinctes : douteux litigieux et contentieux, chaque partie se compose de quatre points :

Colonne 01 : origine : indique la nature du crédit qui à donner naissance à l'impayé et sa date et numéro d'autorisation.

Colonne02 : montant : reprendre le montant des impayés.

Colonne03 : date de transfert : indique la date de transfert aux douteux litigieux ou aux contentieux ;

Colonne 04 : observation : le cas échéant, commenter les études, les démarches engagées et les résultats obtenus.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

4^{ème} partie : garanties : cette partie est composée de quatre (04) colonnes :

Colonne 01 : nature : nature des garanties exigées dans le cadre des anciens crédits proposées pour la couverture des crédits sollicités.

Colonne02 : montant : subdivisée en deux colonnes, la première doit indiquer le montant de la garantie exigée, la deuxième celui de la garantie recueillie.

Colonne 03 : proposition : subdivisée en deux colonnes destinées à reprendre les propositions chiffrées du client de l'agence de la succursale.

Colonne04 : observation : expliquer et justifier le recueil des garanties exigées.

5^{ème} partie : engagement : dans le cas où il existe des engagements auprès des confrères (clients), s'informer auprès de ceux-ci sur la nature des crédits accordés et les garanties reçues.

6^{ème} partie : proposition décadaire du compte : cette partie renseigne sur l'évolution du compte.

La rubrique commentaire en bas du tableau est destinée à rendre compte du mouvement réel confié et à justifier les écarts éventuels par rapport au CA pouvant provenir notamment des opérations de régularisation, de mobilisation de double emploi...etc.

1.3- Dépouillement du bilan

Reprendre dans ce point le dépouillement du bilan et les principaux ratios des trois derniers exercices, de l'exercice en cours et de l'exercice suivant en ce qui concerne le crédit d'exploitation, pour le crédit d'investissement reprendre le dépouillement des bilans prévisionnels sur cinq ans.

1.4- Etude de risque

Ce point est réservé à l'analyse de risque à mener par le chargé d'étude qui doit conclure par la formulation d'un avis motivé et chiffré.

2. Les documents constituant le dossier de crédit

Pour toute demande de crédit de la banque, le client qui le sollicite doit obligatoirement fournir un ensemble de documents qui sont cité-cité :

- **La demande écrite de l'entreprise** : elle doit être signée par une personne habilitée à engager l'entreprise en matière de crédit et préciser les montants et les natures de crédit sollicité.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

➤ **Les documents juridique et administratif** : il s'agit de :

- Copie certifiée conforme de registre de commerce ;
- Copie certifiée conforme du statut pour les personnes morales ;
- Délibération des associés autorisant le gérant à contracter des emprunts bancaires si cette disposition n'est pas prévue dans le statut ;
- Copie certifiée conforme au bulletin officiel des annonces légales (BOAL) ;
- Copie certifiée conforme du titre de propriété ou du bail location des locaux à usage professionnel.

➤ **Les documents comptables et financiers** : il s'agit de :

Les trois (03) derniers bilans et annexe des exercices clos signés par l'entreprise ;
Situation comptable (actif, passif, TCR) pour les demandes introduites après 30 juin ;

- Bilan prévisionnel se rapportant à l'exercice à financer ;
- Plan de financement prévisionnel de l'exercice à financer ;
- Etat détaillé des créances avec indication de l'âge des montants ;
- Plans des charges pour les entreprises BTPH, devant comportés :
 - Une fiche signalétique pour le marché ;
 - Un plan de financement pour le marché ;
 - Un plan de financement consolidé.

➤ **Les documents fiscaux et parafiscaux** : il s'agit :

- Extrait de rôle récent (moins de 3 mois) ;
- Attestation parafiscale récente (moins de 3 mois) ;
- Echancier de remboursement de la dette fiscale ou sociale. Arrêté par l'organisme concerné en cas d'arrêté ;
- Attestation de non-imposition, pour les nouvelles affaires.
 - Réclamer et joindre, dans le cas échéant le ou les échanciers de remboursement arrêtés avec les organismes concernés.

3. Le compte rendu visite

il doit être établi selon le canevas joint en annexes, le compte rendu de visite doit refléter de la manière la plus précise possible l'ensemble des éléments d'information sur l'affaire visitée notamment ceux qui n'apparaissent pas à travers les documents fournis par l'entreprise mais qui peuvent être utiles pour une meilleure appréciation et pour aider à l'entreprise mais qui peuvent être utiles pour une meilleure appréciation et pour aider à prendre une décision valable à l'occasion d'une demande de crédit ou de son renouvellement.

A ce titre, il doit être rédigé avec le plus grand soin et d'une manière générale, la visite d'un client est destinée à recueillir ou à vérifier des informations sûres :

- La réalité et le statut des lieux ;
- La fonctionnalité des locaux ;
- L'état des installations (confort, salubrité, sécurité) ;
- L'organisation des différentes fonctions (approvisionnement, stockage, production) ;
- La gestion de ressources humaines, l'autorité des dirigeants et l'efficacité du travail ;
- Les perspectives (développement, position sur le marché) ;
- Le patrimoine de l'entreprise (vérifier s'il est correctement assuré).

Une fois que l'agence domiciliataire du client reçoit le dossier de la demande de crédit complet, elle procède ensuite à son montage suivant certaines étapes qu'on peut résumer dans les points suivants :

- Vérifier la validité des documents et les informations fournies par le client et demander s'il y a nécessité d'information complémentaire ;
- Procéder au dépouillement des bilans et faire un classement rationnel des données pour mieux apprécier la situation financière de l'entreprise ;
- Calculer certains agrégats financiers (FR, BFR, TR) et quelques ratios significatifs (rotation, solvabilité, rentabilité...) ;
- Procéder à une étude techno-économique afin d'évaluer les risques liés au marché et déterminer les coûts ;
- Procéder à l'étude des risques de non remboursement ou de l'insolvabilité à l'échéance, liés aux plans juridique, commercial, financier et notamment relationnel avec la banque (mouvements

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

confiés, fidélité, respects des engagements...) et avec les tiers (adresse fiscal et social, autre banque...);

- Rechercher des garanties de crédit en fonction des risques appréhendés afin de réduire le risque de perte de capital.

Section03 : Étude d'un dossier de crédit d'investissement

Nous allons présenter les étapes préalables pour accepter ou rejeter un crédit d'investissement en s'appuyant sur une étude d'un cas de dossier qui concerne l'investissement.

Cette étude porte sur une prise de connaissance générale de l'entreprise (structure de capital, activité, situation de l'entreprise vis-à-vis de la banque) sur l'analyse de la demande formulée et sur l'analyse de la situation financière de l'entreprise.

1. Présentation de projet d'investissement

1.1- Nature de projet d'investissement

L'entreprise **x** a été créée le 16 /04/2005 sous forme juridique d'affaire personnelle ayant pour activité : travaux d'électricité ETB/TCE/ ETPH.

Son siège social est sis à TICHY, BEJAIA.

L'entreprise **x** est une relation de longue date, l'entreprise est entée en relation avec la banque le 13 /04/2010, en 2013 elle a octroyé un CMT de 4 395 000,00DA dans le cadre privé amorti en totalité pour anticipation et sans incident.

Vu l'importance de son activité, monsieur **x** détient plusieurs plans de charge, c'est pourquoi la banque lui a accordé des lignes de caution de bonne exécution qui sont toujours fonctionnés sans incident.

Monsieur **x** animé lui-même son entreprise.

1.2- Objet

Le présent d'un dossier de crédit, introduit par une ancienne relation de la banque, a pour objet :

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

- L'investissement envisagé en vue de réaliser l'extension de l'activité consiste en l'acquisition de nouvel équipement et d'un matériel roulant destiné à renforcer les capacités de l'entreprise et à renouveler une partie de son matériel roulant jugé obsolète.

L'objet dans ce cas est sur l'acquisition des équipements et matériels de transport pour l'entreprise d'une valeur totale de 14 931 540,00DA :

Tableau N° 08 : Montant de projet

Unité : DA

Désignation	Montant HT	TVA	Montant TTC
Un camion HN5-FG7JPSB-CC2	10 080 000,00	AVANTAGE ANDI	10 080 000,00
Un matériel de transport	1 920 000,00		1 920 000,00
Des machines et équipements	2 931 540,00		2 931 540,00
Total	14 931 540,00	//	14 931 540,00

1.2.1- Amortissement de l'investissement

L'amortissement de l'équipements et matériels de transport dont la durée de vie est de cinq ans se fera selon le mode linéaire.

$$\text{Dotation aux amortissement annuelle} = I_0 / n.$$

Avec :

I_0 : Investissement initial

n : durée de vie du projet

Tableau N° 09 : Amortissement de l'investissement

Unité : DA

Tableau d'amortissement des investissements à acquérir			
Année	Valeur début année	Amortissement	Valeur en fin d'année
N+1	14 931 540,00	2 986 308,00	11 945 232,00
N+2	11 945 232,00	2 986 308,00	8 945 232,00
N+3	8 958 924,00	2 986 308,00	5 972 616,00
N+4	5 972 616,00	2 986 308,00	2 986 308,00
N+5	2 986 308,00	2 986 308,00	0,00
Total	//	14 931 540,00	//

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

- Le financement partiel d'une extension de l'entreprise, dont le montant global du projet s'élève à 14 931 540,00DA

Pour ce qui est de l'investissement, nous avons précisé que la structure de financement du projet se présente comme suit :

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Tableau N° 10 : Répartition du montant d'acquisition

Unité : DA

Désignation	Montant	Pourcentage
Apport personnel	7 465 770,00DA	50%
Crédit bancaire	7 465 770,00DA	50%

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

- **propriété du crédit** : le crédit sollicité se caractérise par les aspects suivants :

Tableau N° 11 : Caractéristique du crédit

Unité : DA

Montant du crédit	7 465 700
Durée du crédit	5 ans dont 1 an différé
Taux d'intérêt	3.25 %
TVA	17%

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

1.2.2- Amortissement de crédit bancaire

Tableau N° 12 : Amortissement de crédit bancaire

Unité : DA

Année	Capital début d'année	Amortissement	Intérêts	TVA	Annuité	Capital fin d'année
N	7 465 770.00	0.00	242 637.53	41 248.38	283 885.90	7 465 770.00
N+1	7 465 770.00	1 866 442.50	391 952.93	66 632.00	2 325 027.42	5 599 327.50
N+2	5 599 327.50	1 866 442.50	293 964.69	49 974.00	2 210 381.19	3 732 885.00
N+3	3 732 885.00	1 866 442.50	195 976.46	33 316.00	2 095 734.96	1 866 442.50
N+4	1 866 442.50	1 866 442.50	97 988.23	16 658.00	1 981 088.73	0.00
Total	//	7 465 770.00	1 222 519.84	207 828.37	8 896 118.21	//

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

1.3- Moyens

1.3.1- Moyens matériels

Le client dispose des moyens nécessaires pour exercer son activité et réaliser son projet.

1.3.2- Moyens humains

L'entreprise emploie actuellement 45 salariés.

2. Etude économique du projet

Cette étude se fait sur la base de la concurrence sur le marché, les capacités techniques et financière de l'entreprise et la situation géographique de cette dernière.

2.1- Evolution du chiffre d'affaires

Tableau N° 13 : Récapitulatif des chiffres d'affaires prévisionnels

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CA Prévisionnels	5 000 000	7 000 000	10 000 000	13 000 000	15 000 000

Source : document interne de la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

2.2- Analyse prévisionnelle

Le chiffre d'affaires prévu pour l'année 1 serait de 5 000 000 DA celui-ci atteindrait un montant de 15 000 000 DA l'année 5, soit une augmentation de 10 000 000 DA en valeur absolue, soit 67% en valeur relative.

3. Etude de l'équilibre financier

Cette étude consiste sur l'analyse de la structure financière du bilan de l'entreprise et l'évaluation des grandes masses en mettant en exergue les relations existantes entre les postes et entre leurs composantes.

3.1- Bilan fonctionnelle actif

Tableau N° 14 : Bilan fonctionnelle actif en dinars algériens

Unité : DA

Actif (emplois)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Emplois stable	28 892 320.00	22 963 090.00	16 784 520.00	11 537 980.00	7 368 360.00
Immobilisation incorporelle					
Immobilisation corporelle	45 765 540.00	45 765 540.00	45 765 540.00	45 765 540.00	45 765 540.00
Immobilisation financière (participations)					
Amortissement	-16 873 080.00	-22 802 310.00	-29 980 880.00	-34 227 420.00	-38 397 040.00
Stocks	5 000 000.00	4 500 000.00	5 000 000.00	6 000 000.00	6 500 000.00
Créances clients, fiscales et sociales	15 000 000.00	15 000 000.00	14 000 000.00	15 000 000.00	15 500 000.00
Dépôt et assimilés	1 200 000.00	1 500 000.00	1 800 000.00	2 000 000.00	2 500 000.00
Actif circulant d'exploitation	21 200 000.00	21 000 000.00	20 800 000.00	23 000 000.00	24 500 000.00
Actif circulant hors exploitation	//	//	//	//	//
Autres créances	//	//	//	//	//
Trésorerie active	2 887 820.00	1 690 230.00	3 309 060.00	3 387 960.00	3 275 890.00
Disponibilités	//	//	//	//	//
VMP	//	//	//	//	//
Total actif circulant	24 087 820.00	22 690 230.00	24 109 060.00	26 387 960.00	27 775 890.00
Total actif	52 980 140.00	45 653 320.00	40 893 580.00	37 925 940.00	35 144 250.00

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

3.2- Bilan fonctionnelle passif

Tableau N° 15 : Bilan fonctionnelle passif en dinars algériens

Unité : DA

Passif (ressources)	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Ressources durables	30 083 257.00	26 753 320.00	25 543 810.00	24 725 940.00	23 344 250.00
Capital et réserves	19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00
Résultat et provisions	3 342 800.00	2 154 000.00	2 810 930.00	3 859 500.00	4 344 250.00
Dettes financières MLT	7 740 457.00	5 599 320.00	3 732 880.00	1 866 440.00	//
Passif circulant d'exploitation	17 000 000.00	14 000 000.00	10 800 000.00	9 000 000.00	7 000 000.00
Dettes fournisseurs	17 000 000.00	14 000 000.00	10 800 000.00	9 000 000.00	7 000 000.00
Dettes fiscales et sociales					
Passif circulant hors exploitation	5 896 883.00	4 900 000.00	4 549 770.00	4 200 000.00	4 800 000.00
Autres dettes	5 896 883.00	4 900 000.00	4 549 770.00	4 200 000.00	4 800 000.00
Trésorerie passive	//	//	//	//	//
Concours bancaires courants	//	//	//	//	//
Total passif circulant	22 896 883.00	18 900 000.00	15 349 770.00	13 200 000.00	11 800 000.00
Total passif	52 980 140.00	45 653 320.00	40 893 580.00	37 925 940.00	35 144 250.00

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

3.3- Calcul du fonds de roulement net globale (FRNG)

Le fonds de roulement se calcule par le haut ou le bas du bilan, grâce aux formules suivantes :

- **FRNG = Ressources durables – Emplois stable**

Où

- **FRNG = Actif circulant – Passif circulant**

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Tableau N° 16 : Calcul du FRNG en dinars algériens

- **Par le haut du bilan :**

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
RD	30 083 257.00	26 753 320.00	25 543 810.00	24 725 940.00	23 344 250.00
ES	28 892 320.00	22 963 090.00	16 784 520.00	11 537 980.00	7 368 360.00
FRNG	1 190 937.00	3 790 230.00	8 759 290.00	13 187 960.00	15 975 890.00

- **Par le bas du bilan :**

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
AC	24 087 820.00	22 690 230.00	24 109 060.00	26 387 960.00	27 775 890.00
PC	22 896 883.00	18 900 000.00	15 349 770.00	13 200 000.00	11 800 000.00
FRNG	1 190 937.00	3 790 230.00	8 759 290.00	13 187 960.00	15 975 890.00

Source : Elaboré par nous même à partir des bilans de la banque

Commentaire :

Le FRNG serait positif durant les cinq années sur les quelles portent l'étude. Il serait également en évaluation, allant de 1 190 937.00 DA en première années, pour atteindre les 15 975 890.00 DA en dernière années soit un accroissement de 14 784 953.00 DA. Cela signifie que l'entreprise pourrait financer tous ses emplois stables grâce à ses ressources durables.

3.4- Calcul du besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement correspond à la part de l'actif circulant qui ne peut être financier par des dettes a courts termes et qui doit être financé par des capitaux permanents

Il se calcule grâce à la formole suivante :

$$- \text{BFR} : (\text{BFRE} + \text{BFRHE}) = (\text{ACE} - \text{PCE}) + (\text{ACHE} - \text{PCHE})$$

Tableau N° 17 : Calcul du BFR en dinars algériens

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
ACE	21 200 000.00	21 000 000.00	20 800 000.00	23 000 000.00	24 500 000.00
PCE	17 000 000.00	14 000 000.00	10 800 000.00	9 000 000.00	7 000 000.00
BFRE	4 200 000.00	7 000 000.00	10 000 000.00	14 000 000.00	17 500 000.00
ACHE	//	//	//	//	//
PCHE	5 896 883.00	4 900 000.00	4 549 770.00	4 200 000.00	4 800 000.00
BFRHE	-5 896 883.00	-4 900 000.00	-4 549 770.00	-4 200 000.00	-4 800 000.00
BFR	-1 696 883.00	2 100 000.00	5 450 230.00	9 800 000.00	12 700 000.00

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Commentaire

Le BFR en première années est négatif, Cela signifie les emplois d'exploration sont inférieurs aux ressources d'exploitation. L'entreprise n'exprimeras aucun besoin d'exploitation durant cette année.

Par contre, pour les quatre années à suivre, Le BFR est positif. Cela est dû aux ressources d'exploitation qui ne couvrent pas les emplois d'exploitation.

Le besoin exprimé durant cette période serait satisfait par le FRNG dégagé.

3.5- Calcul de trésorerie nette

La trésorerie se calcule par les deux maniéré suivante :

$$- \text{TR} = \text{TR active} - \text{TR passive}$$

Où

$$- \text{TR} = \text{FRNG} - \text{BFR}$$

Tableau N° 18 : Calcul de la trésorerie en dinars algériens

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
TR active	2 887 820.00	1 690 230.00	3 309 060.00	3 387 960.00	3 275 890.00
TR passif	//	//	//	//	//
TR	2 887 820.00	1 690 230.00	3 309 060.00	3 387 960.00	3 275 890.00

Où

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
FRNG	1 190 937.00	3 790 230.00	8 759 290.00	13 187 960.00	15 975 890.00
BFR	-1 696 883.00	2 100 000.00	5 450 230.00	9 800 000.00	12 700 000.00
TR	2 887 820.00	1 690 230.00	3 309 060.00	3 387 960.00	3 275 890.00

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Commentaire

La trésorerie nette est positive pour les cinq années, Cela signifie que même après avoir financé le BFR, l'entreprise dégageras de la trésorerie.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

4. Etude des ratios

Les ratios d'analyse financière permettent une analyse de la santé de l'entreprise avec celles du même secteur et de même taille, de formuler une opinion motivée sur la situation financière d'une entreprise, et d'un apprécier l'évolution d'une année à une autre, on doit calculer plusieurs ratios tels que le ratio de structure, ratio de liquidité...

4.1- L'analyse par les ratios de structure

-Analyse de l'actif

Tableau N° 19 : Calcul des ratios de structure

Ratios	Formules	N+1 %	N+2%	N+3%	N+4%	N+5%
Emplois Stable	$ES/\sum \text{Actif}$	54.53	50.30	41.04	30.42	20.96
Actif Circulant D'exploitation	$ACE/\sum \text{ACTIF}$	40.01	46	50.86	60.64	69.71
Actif Circulant hors exploitation	$ACHE/\sum \text{ACTIF}$	-	-	-	-	-
TR Active	$TR \text{ ACTIVE}/\sum \text{ACTIVE}$	5.45	3.70	8.09	8.93	9.32

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

-Analyse du passif

Tableau N° 20 : Calcul des ratios de structure

Ratios	Formules	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Ressources durables	$RS/\sum \text{PASSIF}$	56.78	58.60	62.46	65.19	66.42
Passif circulant d'exploitation	$PCE/\sum \text{PASSIV}$	32.08	30.66	26.41	23.73	19.91
Passif circulant hors exploitation	$PCHE/\sum \text{PASSIF}$	11.13	10.73	11.12	11.07	13.65
TR Passive	$TR \text{ PASSIVE}/\sum \text{PASSIF}$	-	-	-	-	-

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Commentaire

Durant les cinq années, les investissements représentent des taux importants du total de l'actif. Le reste serait de la trésorerie.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Le passif quant à lui, il est composé partie de capitaux permanents.

Rappelons que la présente étude s'est faite sur une entreprise travaux électricité

4.2- L'analyse par les ratios de rentabilité

Tableau N° 21 : Calcul des ratios de rentabilité

Ratios	Formules	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Rentabilité commerciale	RN/CAHT	66.86	30.77	28.11	29.68	28.96
Rentabilité économique	RN/INVESTISSEMENT	22.38	14.42	18.82	25.85	29.09
Rentabilité financière	RN/CAPITAUX PERMANENT	12.50	8.76	12.37	18.50	22.81

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Commentaire

On remarque que Les trois ratios de rentabilité sont acceptables. Au vu des ratios précités, nous notons qu'il y a un effet de levier positif sur toute la période considérée. Cela signifie que les investissements et les capitaux permanents contribuent à la réalisation des résultats.

4.3- L'analyse par les ratios de solvabilité

Pour le calcul du ratio de la capacité de remboursement, la détermination de la CAF s'impose :

Tableau N° 22 : Evolution prévisionnelle de la CAF :

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Résultat de l'exercice	3 342 800.00	2 154 000.00	2 810 930.00	3 859 500.00	4 344 259.00
+ Dotation aux amortissement et provisions	4 500 310.00	5 929 230.00	5 178 570.00	5 015 420.00	4 169 620.00
- Reprises sur amortissement et provisions	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
+ Valeur comptable des investissement cédés	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
- Produits des cessions d'éléments d'actif	0.00	0.00			
- Subventions d'investissement	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Capacité d'auto financement	7 843 110.00	8 083 230.00	7 989 500.00	8 874 920.00	8 513 879.00

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Commentaire

La CAF serait positive pour les cinq années et s'améliore d'une année à une autre. L'entreprise se crée donc de nouvelle richesse.

Tableau N° 23 : Calcul des ratios de solvabilité

Ratios	Formules	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Indépendance financière	Capitaux propres/total passif	35.86	41.62	46.46	50.10	54.06
Autonomie financière	Capitaux propres /DLMT	2.45	3.39	5.09	10.18	-
Capacité de remboursement	DLMT/CAF	0.99	0.69	0.46	0.21	-
Financement des immobilisation	Capitaux propres /investissement	0.42	0.42	0.42	0.42	0.42

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Commentaire

Les ratios de solvabilité représentent des taux assez satisfaisants.

L'entreprise jouirait d'une indépendance financière, l'entreprise à honore ses engagements.

4.4- L'analyse par les ratios de liquidité

Tableau N° 24 : Calcul des ratios de liquidité

Ratios	Formules	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Liquidité générale	AC/DCT	105.20	120.05	157.06	200	235.39
Liquidité réduite	AC-STOCK/DCT	83.36	96.24	124.49	154.45	180.30

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Commentaire

Le ratio de liquidité générale s'apprécie d'année en année. Du fait qu'elle mesure les actifs circulants couvrent les DCT.

L'entreprise dispose d'une liquidité réduite très satisfaisant, du fait que l'entreprise possède de stocks et couvre des DCT par les créances.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

5. Projection des soldes intermédiaires de gestion

Tableau N° 25 : Projection des soldes intermédiaires de gestion

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Production de l'exercice	65 000 000.00	73 000 000.00	80 000 000.00	88 000 000.00	95 000 000.00
Chiffre d'affaires	65 000 000.00	73 000 000.00	80 000 000.00	88 000 000.00	95 000 000.00
Consommation de l'exercice	44 350 000.00	51 460 000.00	57 100 000.00	62 450 000.00	67 360 000.00
Valeur ajoutée	20 650 000.00	21 540 000.00	22 900 000.00	22 550 000.00	27 640 000.00
Charge personnel	9 860 000.00	11 000 000.00	12 000 000.00	13 000 000.00	15 000 000.00
Impôt, taxes et versements assimilés	1 350 000.00	1 500 000.00	1 600 000.00	1 800 000.00	2 000 000.00
Excédent brut d'exploitation	9 440 000.00	9 040 000.00	9 300 000.00	10 750 000.00	10 640 000.00
Dotation aux amortissement	4 500 310.00	5 929 230.00	5 178 570.00	5 015 420.00	4 169 620.00
Résultat d'exploitation	4 939 690.00	3 110 770.00	4 121 430.00	5 734 580.00	6 470 380.00
Résultat financière	//	//	//	//	//
Résultats courants avant impôt	1 596 890.00	956 770.00	1 310 500.00	1 875 080.00	2 136 130.00
Résultat net de l'exercice	3 342 800.00	2 154 000.00	2 810 930.00	3 859 500.00	4 344 259.00

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Commentaire

Le résultat de l'exercice serait positif pour toutes les années. On constate qu'il y'a une baisse dans la 2^{ème} et la 3^{ème} année. Ce résultat est construit par les indicateurs et les SIG qui se présentent comme suit :

La valeur ajoutée de l'entreprise serait positive et significative, donc elle représente la richesse de l'entreprise.

L'excédent brut d'exploitation ne sera pas un problème par la déduction des charges, toute au long de la période, elle doit garder un niveau important.

En générale, les soldes de cette entreprise seraient positivement appréciés.

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

6. Etude des critères d'évaluation du projet

6.1- Détermination des cash -flow

Tableau N° 26 : Détermination des cash -flow

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Prestation de service	65 000 000.00	73 000 000.00	80 000 000.00	88 000 000.00	95 000 000.00
Consommation de l'exercice	44 350 000.00	51 460 000.00	57 100 000.00	62 450 000.00	67 360 000.00
Valeur ajoutée	20 650 000.00	21 540 000.00	22 900 000.00	25 550 000.00	27 640 000.00
Frais personnel	9 860 000.00	11 000 000.00	12 000 000.00	13 000 000.00	15 000 000.00
Impôt et taxes	1 350 000.00	1 500 000.00	1 600 000.00	1 800 000.00	2 000 000.00
Excédent brut d'exploitation	9 440 000.00	9 040 000.00	9 300 000.00	10 750 000.00	10 640 000.00
Amortissement	4 500 310.00	5 929 230.00	5 178 570.00	5 015 420.00	4 169 620.00
Résultat brut d'exploitation	4 939 690.00	3 110 770.00	4 121 430.00	5 734 580.00	6 470 380.00
IRG	Contribuable soumis au régime de L'IFU donc non redevable d'IRG libératoire				
Amortissement	4 500 310.00	5 929 230.00	5 178 570.00	5 015 420.00	4 169 620.00
Cash flux bruts	9 440 000.00	9 040 000.00	9 300 000.00	10 750 000.00	10 640 000.00

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

6.2- Détermination de la valeur nette (VAN)

Tableau N° 27 : Détermination de la VAN

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Cash-flow bruts	9 440 000	9 040 000	9 300 000	10 750 000	10 640 000
Facteurs d'actualisation à un taux 3.25%	0.968 523	0.938 036	0.908 581	0.879 913	0.852 216
Cash-flow actualisés	9 142 857.12	8 479 852.67	8 449 803.3	9 459 064.75	9 067 578.24
Somme des cash-flow actualisés	44 599 156.08				
Investissement initiale	14 931 540				
VAN	29 667 616.08				

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

Commentaire

La VAN est supérieure à zéro ($VAN > 0$) donc il s'est positive ce qui signifie que le projet d'investissement de l'entreprise est rentable, et que l'entreprise en décaissant 14 931 540 DA, recevrait 44 599 156.08 DA (somme des cash-flow actualisé).

6.3- Détermination de l'indice de profitabilité (IP)

Nous pouvons également déterminer l'IP comme suite :

$$IP = \sum CFact / Investissement$$

$$IP = 44\,599\,156.08 / 14\,931\,540$$

$$IP = 2.98$$

$$IP = 2.98 > 0$$

Commentaire

L'IP serait de 2.98, cela signifie que pour chaque dinar investi, 1.98 seront générés.

Ceci représente un gain important pour l'entreprise.

6.4- Le délai de récupération actualisé (DR)

$$DR = n + (\text{Investissement initial} - \text{cumul inférieur CFA}) / (\text{cumul supérieur CFA} - \text{cumul inférieur CFA}).$$

Tableau N° 28 : Détermination des cash-flows cumulés

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Cash – flow actualisés	9 142 857.12	8 479 852.67	8 449 803.3	9 459 064.75	9 067 578.24
Cash – flow actualisés cumulés	9 142 857.12	17 622 709.79	26 072 513.09	35 531 577.84	44 599 156.08

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

En application de la formule su-cité, nous obtenons le résultat suivant :

$$DR = 1 + (2-1) + (14\,931\,540.9 - 142\,857.12) / (9\,142\,857.12 - 17\,622\,709.79)$$

$$DR = 1.31$$

Donc le délai de récupération d'investissement : 1 ans et 3 mois et 22 jours.

Commentaire

D'après ces calculs, le projet n'est pas risqué et le résultat du DR est favorable et acceptable.

6.5- Taux de rentabilité interne TRI

Le TRI est le taux pour lequel il y'a équivalence entre le cout d'investissement et les recettes d'exploitation. Autrement dit, c'est le taux qui annule la VAN.

Tableau N° 29 : Evolution prévisionnelle du taux de rentabilité interne TRI

Unité : DA

Désignation	Cash-flow	Actualisation à 40%	Actualisation à 60%
N+1	9 440 000	6 742 857	5 900 000
N+2	9 040 000	4 612 245	3 531 250
N+3	9 300 000	3 389 213	2 270 508
N+4	10 750 000	2 798 313	1 640 319
N+5	10 640 000	1 978 342	1 014 709
Total	49 170 000	19 520 970	14 356 786

Source : élaboré par nous-mêmes à partir des bilans de la BNA

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

On la valeur de l'investissement est de 14 931 540 DA

Donc il est inclus entre : $14\,356\,789 < 14\,931\,540 < 19\,520\,970$

On a : $19\,520\,970 - 14\,356\,789 = 5\,164\,181$

$$19\,520\,970 - 14\,931\,540 = 4\,589\,430$$

On prend : 3.25% \longrightarrow 5 164 181

X \longrightarrow 4 589 430

$$X = 4589\,430 * 3.25 / 5\,164\,181$$

$$X = 2.88\%$$

Donc le TRI = 40% + 2.88% = 42.88%

Commentaire

Le TRI est satisfaisant parce que sa valeur est plus grande que celle du taux d'actualisation
A partir de quelque critère de rentabilité, on déduit que le projet est rentable.

7. Besoins

L'entreprise x sollicité la banque pour :

- La mise en place d'un CMT de 7465770,00 DA, soit 50% du montant totale de l'investissement.

8. Décision de la banque

C'est la phase la plus délicate d'une demande de crédit d'investissement. A ce stade de l'étude, il n'y a plus de règles générales.

Toute est une affaire de jugement personnel, base bien sûr par les éléments d'appréciation dégagés.

Dans ce cas la banque a donné un avis favorable pour la mise en place du CMT sollicité par le client, pour plusieurs facteurs considérés :

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

- La notoriété importante dont jouit la relation suscitée auprès de tous ses partenaires.
- Les services de notre relation sont très sollicités notamment par la SONELGAZ qui représente son principal client.
- L'importance et fiabilité des conventions détenus par notre relation avec l'organisme vue qu'il s'agit de conventions certaines avec une institution de l'état connue par son sérieux dans le règlement.
- L'expérience à bénéficier des avantages ANDI dont copie de la décision est jointe à la présente fiche, ce qui contribuera à l'accroissement des conditions de faisabilité et de réussite du projet.
- Le créneau dans lequel active le promoteur est un créneau très porteur, bien que la concurrence existe, notre relation a pu s'imposer en faisant face aux exigences du marché

Actuel en maintenant toujours le même rythme toute en d'autre parts du marché.

- La recrudescence de la demande est vue que l'activité est liée directement à un secteur très encouragé par les pouvoirs publics. Cette augmentation est due à la croissance installations électrique.
- L'expérience et les compétences avérées mises à la disposition de l'affaire par le promoteur garantissent une bonne gestion et une évolution certaine de la firme.

9. Crédits accordés

-La mise en place d'un CMT de 7.465.770,00 DA, soit 50% du montant total de l'investissement.

Afin de prémunir des éventuels risques, la banque a prévu les garanties suivantes :

- Avances CCE ;
- CCI ;
- PREG 50% ;
- Nantissement de fonds de garantie élargi au matériel ;
- Nantissement du matériel financé ;
- Gage du matériel financé ;

Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA

- Maintien des gages des trois véhicules année 2012 financé par notre établissement lors du premier projet d'investissement ;
- Nantissement des bons de caisse d'une valeur de 3.000.000.00 DA ;
- Délégation police assurances multi risque ;
- LFC.

10. Conditions de mise en place du crédit

- Versement de l'apport personnel ;
- Centralisation du chiffre d'affaires au sein de guichets de la banque ;
- La concrétisation du nantissement des bons de caisse énoncés.

Conclusion

Au terme de ce chapitre, nous avons constaté durant notre stage pratique au niveau de l'agence BNA que plus des demandes de crédits investissement sont accordées.

Nous avons fait l'étude de projet, qui concerne l'investissement depuis le dépôt du dossier jusqu'à l'établissement finale de la demande de crédit et la mise en place de celui-ci.

L'analyse de la procédure d'attribution de crédit d'investissement au sein de la BNA, nous a permis de comprendre pour faire un investisseur pour solliciter un crédit, comme ce il doit fournir une information pour l'accord d'un crédit.

La BNA est une politique bien précise pour un crédit. Cette étude financière et non financière, à Une grande importance pour la prise de décision, de même elle signifier les conditions de l'équilibre financier, la solvabilité et la rentabilité et de liquidité de l'entreprise, à Travers l'analyse de bilans, le tableau de résultat et les ratios.

Conclusion générale

Conclusion générale

La banque joue un rôle de la médiation entre les détenteurs de capitaux et ceux qui ont besoin de ces derniers par la collecte et la distribution des ressources sur un marché financier. Ce financement peut s'effectuer de façon directe ou indirecte. Le principe d'asymétrie d'information a conduit les clients à bénéficier de certains a tous surtout à la banque de limiter des désagréments en recherchent de manière accrue l'information, en vérifiant les document fournis et en contrôlant l'exécution des contrats.

Le crédit d'investissement est destiné au financement des investissements d'entreprise (bâtiment, terrain, matériel de transport et outillages des aménagements) on peut distinguer 4 types : crédits investissement pour la création, crédit d'investissement pour renouvellement d'investissement, et pour extension des investissements et le dernier pour l'aménagement.

Dans le cadre de notre mémoire de fin d'étude nous sommes intéressés à savoir comment :

Une banque étudie, évaluer de demander d'un dossier de crédit investissement, et ce à travers de la BNA agence 589 Aokas annexe souk el tenine.

Au niveau de cette banque la demande de crédit investissement et représente les environs de 40% et le reste des crédits sont l'exploitation.

Pour décider de la suite donner à une demande de crédit, le banquier constate à l'étude du dossier du client. Il fera appel à la collecte d'information concernent le client, elle s'oblige de présentera les documents comptables tel que les bilans et les tableaux des comptes de résultat pour mener son étude.

Dans notre stage pratique, pendant une durée qui ne dépasse pas un mois, nous avons choisi la banque nationale d'Algérie qui octroi d'un dossier de crédit d'investissement d'une durée de 5 ans. Nous avons eu à étudier la demande de crédit d'une entreprise qui exerce dans le secteur travaux d'électricité. D'après ce projet d'investissement se concerne sur l'acquisition des équipements et matériel de transport est rentable.

A l'impression des informations qui ont servi à confectionner et pour octroyer un crédit d'investissement, elle se base sur une étude technico-économique donné par entreprise afin de tirer des critères qui permettent à la BNA de prendre la décision. Ces critères sont :

Conclusion générale

Une bonne connaissance des sollicitateurs du financement ;

Une documentation complète concerne l'objet du crédit ;

Une analyse financière approfondie et détaillée de la situation financière des demandeurs des crédits, cela a pour but de découvrir leurs points forts et faiblesse.

En effet, que les crédits d'investissement elle se base sur les points qui sont :

Les constitutions de dossiers, les délais d'étude de dossier, les délais de remboursement des crédits, les taux d'intérêt, les garanties, et les risqué.

D'après notre étude et l'application de certains critères et méthodes d'évaluation financières, nous avons aboutis à des conclusions personnelles suivantes :

- La valeur actuelle nette dégager et positive (29 667 616.08 DA) ce qui explique que le projet est rentable et l'entreprise pourra mettre en place le projet.
- L'entreprise ne pourra récupérer son investissement initial qu'au bout de presque 1 ans et 3 mois et 22 jours.
- On constate que l'indice de profitabilité est supérieur à 1, ce qui signifie que chaque dinar investi rapportera 98 centimes sur la durée de vie du projet. Ceci représente un gain important pour l'entreprise.
- Le taux de rentabilité interne est 42.88%. Il est jugé d'une valeur satisfaisante vue qu'il est plus grand que le taux d'actualisation utilisé (3.25%).

La BNA à donner un avis favorable pour la mise en place de crédit d'investissement sollicité par le client pour permettre de financer et acquérir avoir une extension de son entreprise, vus que toutes les conditions sont disponibles.

Le financement bancaire doit satisfaire un certain nombre de conditions liées à la faisabilité et la viabilité du projet qui sont exigées. Il s'agit principalement de l'opportunité d'investissement et de la rentabilité économique du projet.

La réalisation de notre travail nous a été possible par un stage pratique d'un moi au niveau de la BNA d'Aokas annexe souk el tenine, dans cette période de stage mener à terme notre projet, vue aussi les obstacles rencontrés concernant les informations qu'on a pu acquérir,

Conclusion générale

malgré ces contraintes qui nous ont empêchés de toucher à tous les points liés à notre thème, nous avons fait de notre mieux pour réaliser ce travail.

Pour conclure notre travail, en confrontant nos connaissances théoriques aux études de cas pratiques, nous avons pu apporter nos humbles suggestions qui sont les suivantes :

- L'adéquation des formes de crédit octroyé aux besoins réels.
- L'instauration d'un réseau interbancaire d'échange de données afin d'assurer la rapidité, la confidentialité et justesse des informations.
- L'organisation des stages perfectionnement à l'intention des cadres afin d'être à la hauteur des évolutions économiques.
- L'amélioration des relations banque-client afin de restaurer l'image de la banque au service de la clientèle.

Enfin, nous souhaitons que ce travail soit d'un apport positif pour tous ceux qui l'auront consulté.

Bibliographie

Ouvrage

- Arnould DE SERVIGNY, « le risque de crédit : nouveau enjeux bancaires », 2^{ème} édition, DUNOD, Paris, 2003.
- Arnould DE SERVIGNY et Ivan ZELZNSKO, « le risque de crédit », 2^{ème} édition DUNOD, Paris, 2003.
- BARREAUX jean et DELAYATE jacqueline, « gestion financière », édition Dunod, Paris, 2001.
- BELAID. Mohamed Cherif, « Comprendre la banque » édition pages bleues, 2015.
- Bernard Meheut, « Analyse financière », PE.
- BERNET-ROLLAND Luc, « Pratique de technique bancaire », 21^{ème} édition, Dunod, Paris, 2001.
- BERNOLAND J-P, « Droit du crédit » 4^{ème} édition, Angle, Paris, 1997.
- CONSO.P, LAVAUD.P, COLASSE. B, FOUSSE.J-L, « Dictionnaire économique et financier », édition Seuil, Paris, 1996.
- DIATKINE.S, « les fondements de la théorie bancaire : Des textes classiques aux débats contemporains », DUNOD, Paris, 2002.
- Elie COHEN, « analyse financière », 4^{ème} édition économique, Paris, 1994.
- Elizalde A, « crédit Risk model II : structural model », 2005.
- Farouk BOUYACOUB, « L'entreprise et le financement bancaire », Casbah, Alger, 2000.
- G. PETIT-DUTAILLIS, « Le risque du crédit bancaire », Editions économiques, Paris, 1963.
- Ginette Morteau Jean Shield, « Comptabilité et contrôle de gestion ».
- GRANDGUILLOT Béatrice et Francis, « *Analyse Financière* », 6^{ème} édition Gualino, Paris, 2002.
- Hervé GHANNAD, « Les modes de financement de l'entreprise », Devecchi, Paris, 2002.
- Hubert de la Bruslerie, « Analyse financière et risque de crédit », P 157.
- JACOB Henri et SARDI Antoine, « Management des risque bancaire », édition Anges, Paris, 2001.
- LAHILLE.JP, Analyse financière, « aide-mémoire », 1^{ère} édition DALLOZ, Paris, 2001.
- Michel Mathieu, « L'exploitation bancaire et le risque de crédit », Edition revue banque, éditeur 1995.

- PEYRARD Josette, AVENEL Jean-David et PEYRARD Max, « Analyse financière », 9^{ème} édition Vuibert, Paris, 2006, P 12.
- Sylvie de Coussergues, « Gestion de la banque », DUNOUD,1996.
- SIBF, « Cours de techniques bancaires ».
- Tahar HADJ SADOK, « les risques de l'entreprise et de la banque » édition Dahlab, Msila ,2007.

Articles, ordonnances et décrets :

- Article n° 32 de la loi bancaire du 19 août 1986.
- Journal officiel de république Algérienne.
- Article 644 du code civil Algérien.
- Article 652 du code du commerce Algérien.

Autres documents :

- Documents du BNA.
- Documents interne de la BNA, Agence d'Aokas annexe souk el tenine.
- Documents du CPA, « Les crédits d'exploitations ».
- Dictionnaire Larousse, P 264.

Mémoires et thèses :

- BELHOCINE Abdelkader, MESSAOUI Anis, « L'analyse financière et son rôle dans la prise de décision cas : E.N.I.E.M », Master en science de gestion, Université de MOULOUD MEMMERY de Tizi-Ouzou, 2016/ 2017.
- BOUKOUS Djamila, « Les circuits de financement des Petits et moyens entreprises en Algérie : Etude d'un crédit bancaire, mémoire de magister en science économique, Université d'Oran, 2007.

Sites consultés :

- [http://www.Banque-info.com.](http://www.Banque-info.com)
- [http://www.oekonomoa.net/fr.](http://www.oekonomoa.net/fr)
- [http://www.mémoireonline.com.](http://www.mémoireonline.com)

Annexes

Annexes 01 : Le bilan prévisionnel

Actif

Unité : DA

Actifs	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
ACTIFS NON COURANTS					
Immobilisations incorporels					
Immobilisations corporels					
Terrains					
Bâtiments					
Autres Immobilisations corporels	45 765 400.00	45 765 400.00	45 765 400.00	45 765 400.00	45 765 400.00
Amortissements	-16 873 080.00	-22 802 310.00	-29 980 880.00	-34 227 420.00	-38 397 040.00
Immobilisations en concession					
Immobilisations en cours					
Immobilisations financiers					
Dépôts différés actifs					
Comptes de liaison					
TOTAL ACTIF NON COURANT	28 892 320.00	22 963 090.00	16 784 520.00	11 537 980.00	7 368 360.00
ACTIF COURANT					
Stocks en cours	5 000 000.00	4 500 000.00	5 000 000.00	6 000 000.00	6 500 000.00
Créances et emplois assimilés					
Clients	15 000 000.00	15 000 000.00	14 000 000.00	15 000 000.00	15 500 000.00
Autres débiteurs					
Dépôts et assimilés	1 200 000.00	1 500 000.00	1 800 000.00	2 000 000.00	2 500 000.00
Autres créances					
Disponibilités et assimilés					
Placement et autres actifs					
Trésorerie	2 887 820.00	1 690 230.00	3 309 060.00	3 387 960.00	3 275 890.00
TOTAL ACTIF COURANT	24 087 820.00	22 690 230.00	24 109 060.00	26 387 760.00	27 775 890.00
TOTAL GENERAL ACTIF	52 980 147.00	45 653 320.00	40 893 580.00	37 925 940.00	35 144 250.00

Annexes 02 : Le bilan prévisionnel

Passif

Unité : DA

Passif	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
CAPITAUX PROPRES					
Capital émis	19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00	19 000 000.00
Capital non appelé					
Primes et réservés					
Ecart de réévaluation					
Ecart d'équilibre					
Résultat net	3 342 800.00	2 154 000.00	2 810 930.00	3 859 500.00	4 344 250.00
Autres capitaux propres					
Part de la société consolidant					
Part des minoritaires					
TOTAL I	22 342 800.00	21 154 000.00	21 810 930.00	22 859 500.00	23 344 250.00
PASSIF NON COURANTS					
Emprunts et dettes financiers	7 740 457.00	5 599 320.00	3 732 880.00	1 866 440.00	//
Impôt (différés provisionnés)					
Autres dettes non courants					
Provisions					
TOTAL II	7 740 457.00	5 599 320.00	3 732 880.00	1 866 440.00	//
PASSIFS COURANTS					
Fournisseurs	17 000 000.00	14 000 000.00	10 800 000.00	9 000 000.00	7 000 000.00
Impôts					
Autres dettes	5 896 883.00	4 900 000.00	4 549 770.00	4 200 000.00	4 800 000.00
Trésorerie passif					
TOTAL III	22 896 883.00	18 900 000.00	15 349 770.00	13 200 000.00	11 800 000.00
TOTAL GENERAL PASSIF (I+II+III)	52 980 140.00	45 653 320.00	40 893 580.00	37 925 940.00	35 144 250.00

Annexes 03 : Comptes de résultats

Unité : DA

Désignation	N+1	N+2	N+3	N+4	N+5
Prestations de services	5 000 000.00	7 000 000.00	10 000 000.00	13 000 000.00	15 000 000.00
Variations stocks produits et en cours	60 000 000.00	66 000 000.00	70 000 000.00	75 000 000.00	80 000 000.00
Vente de travaux					
I-Production d'exercice	65 000 000.00	73 000 000.00	80 000 000.00	88 000 000.00	95 000 000.00
Matières première	40 940 000.00	47 100 000.00	51 600 000.00	56 300 000.00	61 200 000.00
Autres consommations	1 220 000.00	1 660 000.00	2 000 000.00	2 300 000.00	2 300 000.00
Entretien, réparation et maintenance	120 000.00	200 000.00	300 000.00	400 000.00	400 000.00
Prime d'assurances	560 000.00	200 000.00	300 000.00	400 000.00	400 000.00
Déplacements, missions et réceptions	50 000.00	80 000.00	100 000.00	150 000.00	160 000.00
Autres services et honoraires	380 000.00	420 000.00	500 000.00	400 000.00	400 000.00
Sous-traitance générale	1 080 000.00	1 500 000.00	2 200 000.00	2 500 000.00	2 500 000.00
II-Consommations de l'exercice	44 350 000.00	51 460 000.00	57 100 000.00	62 450 000.00	67 360 000.00
III- Valeur ajoutée (I- II)	20 650 000.00	21 540 000.00	22 900 000.00	25 550 000.00	27 640 000.00
Locations					
Charges de personnel	9 860 000.00	11 000 000.00	12 000 000.00	13 000 000.00	15 000 000.00
Impôt, taxes et versement assimilés	1 350 000.00	1 500 000.00	1 600 000.00	1 800 000.00	2 000 000.00
IV-EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	9 440 000.00	9 040 000.00	9 300 000.00	10 750 000.00	10 640 000.00
Autres produits opérationnels					
Autres charges opérationnelles					
Dotations aux amortissements	4 500 310.00	5 929 230.00	5 178 570.00	5 015 420.00	4 169 620.00
Reprise sur pertes de valeurs et provisions					
V-RESULTAT OPERATIONNEL	4 939 690.00	3 110 770.00	4 121 430.00	5 734 580.00	6 470 380.00
Produits financiers					
Charges financières					
VI-RESULTAT FINANCIER					
VII-RESULTAT ORDINAIRE (V+ VI)	4 939 690.00	3 110 770.00	4 121 430.00	5 734 580.00	6 470 380.00
Impôts exigibles sur résultat ordinaires	1 596 890.00	956 770.00	1 310 500.00	1 875 080.00	2 136 130.00
Impôts différés (variations)					
Éléments extra ordinaires					
Éléments extra ordinaires					
IX_RESULTAT EXTRAORDINAIRE					
X-RESULTAT NET DE L'EXERCICE	3 342 800.00	2 154 000.00	2 810 930.00	3 859 500.00	4 344 259.00

Table des matières

Table des matières

Remerciement

Dédicace

Liste des abréviations

Liste des tableaux

Liste des schémas

Sommaire

Introduction générale..... 1

Chapitre I :Aspects théoriques sur l'analyse financier 3

Introduction..... 3

Section 01 : Généralités sur l'analyse financière 3

1. Définition :..... 3

2. Les étapes à respecter sont : 4

3. Les Objectifs de l'analyse financière : 4

4. Le Rôle de l'analyse financière : 5

5. Les domaines d'application de l'analyse financière :..... 5

6. L'organisation de l'analyse financière :..... 8

6.1- Les méthodes de l'analyse financière 8

6.1.1- L'analyse statique : 8

6.1.2- L'analyse dynamique : 8

6.2- L'analyse de l'activité : 8

6.3- L'analyse du patrimoine..... 8

7. Les utilisateurs de l'analyse financière :..... 9

7.1- Les dirigeants de l'entreprise : 9

7.2- Les actionnaires et les associés :..... 9

7.3- Les salariés 9

7.4- Les prêteurs..... 9

7.5- Les investisseurs 10

7.6- Les concurrents 10

Section 02 : Généralités sur le système bancaire :	11
1. Généralités sur la banque.....	11
1-1- Définition :	11
1.2- Les fonctions de la banque :.....	11
1.2.1- La collecte des dépôts :	11
1.2.2- La gestion des moyens de paiement :	11
1.2.3- L’octroi des crédits :.....	12
1.2.4- L’activité financière des banques :	12
1.3- Le rôle des banques :.....	12
1.4- Typologie des banques.....	13
1.4.1- La banque publique	13
1.4.2- La banque commerciale.....	13
1.4.3- La banque coopérative	14
1.4.4- La banque centrale	14
Section 03 : Méthodes et différents aspects de l’analyse financière d’une banque :	15
1. Méthodes d’analyse financière d’une banque :.....	15
1.1- Le bilan et l’activité d’une banque.....	15
1.1.1- Le bilan, indicateur de taille	15
1.1.2- Le bilan, indicateur de métier	16
1.1.2.1- Le bilan regroupé :	16
1.1.3- Structure de bilan et activité bancaire	16
1.1.4- Le bilan et l’équilibre financier d’une banque	17
1.1.4.1- Les équilibres partiels du bilan	18
1.1.4.2-La dynamique des flux	18
1.2- L’analyse du compte de résultat	19
1.2.1- Les soldes intermédiaires de gestion	20
1.3- Conditions particulières.....	21
1.3.1- Le produit net bancaire.....	21
1.3.2- Le résultat d’exploitation	21
1.3.3- Le résultat net.....	22
1.3.4- L’origine et l’affectation du rendement global.....	22

2. La méthode des ratio	23
2.1- Ratios de structure et d'activité	23
2.1.1-Les ratios de structure	23
2.1.2-Les ratios d'activité	23
2.2- Ratios d'exploitation et de résultats.....	25
2.2.1-Les ratios d'exploitation.....	25
2.2.2-Les ratios de résultat.....	26
2.2.3-le ratio de rendement	26
3. Les différents aspects de l'analyse financière d'une banque :	27
3.1-L'analyse de l'activité et de l'équilibre financier.....	27
3.1.1- Les opérations avec la clientèle	27
3.1.2- Les opérations de marché	28
3.1.2.1- Les opérations de trésorerie.....	28
3.1.2.2-Les opérations de crédit.....	28
3.1.2.3-Les opérations sur titre	28
3.1.2.4- Les engagements de hors bilan.....	29
3.2-L'appréciation des risques assumés	29
3.2.1- Le risque de crédit.....	29
3.2.2-Le risque de liquidité.....	30
3.2.3- Le risque de taux	30
3.2.4- Le risque de change.....	31
3.2.5- Le risque d'insolvabilité.....	31
3.3- L'analyse des résultats et de la rentabilité :.....	31
3.3.1- L'effet prix	32
3.3.1.1- Les taux d'intérêt.....	32
3.3.1.2 Les commissions	33
3.3.2- L'effet encours	33
3.3.2.1-L'effet volume	33
3.3.2.2-L'effet structure.....	33
3.3.3- L'effet ciseau	34
3.3.4-L'effet risque.....	34
3.3.4.1- Les plus ou moins-values	34

Conclusion :	34
Chapitre II : Crédit bancaires et maitrise des risques.....	35
Introduction :	36
Section 01 : Rôle du crédit et la notion du risque	36
1. Généralité sur le crédit	36
1.1- Définition du crédit	36
1.2- Le rôle du crédit.....	37
1.3- Les différents types de crédit.....	37
1.3.1-Les crédits d'exploitation	37
1.3.1.1- Les crédits par caisse	38
1.3.1.1.1- Les crédit par caisse globaux.....	39
A- La facilité de caisse	39
B- Le découvert.....	39
C- Le crédit de relais	40
D- Le crédit de compagne (saisonnier)	40
1.3.1.1.2- Les crédits par caisse spécifiques.....	40
A- L'escompte commercial.....	41
B- L'avance sur marchandise	41
C- L'avance sur facture	42
D- L'avance sur titres	42
E- L'affacturage	42
F- L'avance sur délégation de marchés publics.....	43
1.3.1.2- Les crédits par signature	43
1.3.1.2.1- L'aval.....	43
1.3.1.2.2- L'acceptation.....	43
1.3.1.2.3- Les cautions	44
1.3.2-Les crédits d'investissement.....	44
1.3.2.1-Le crédit à moyen terme	44
1.3.2.2- Les crédits à long terme.....	45
1.3.2.3-Le crédit-bail (ou leasing) :	45
1.3.2.3.1- Crédit-bail mobilier :	46
1.3.2.3.2- Crédit-bail immobilier :	46

1.4- Le financement du commerce extérieur :.....	46
1.4.1-Le financement des importations :.....	46
1.4.1.1-L'encaissement documentaire :.....	46
1.4.1.2- Le crédit documentaire :.....	47
1.4.2- Le financement des exportations :.....	47
1.4.2.1- Crédit acheteur :.....	47
1.4.2.2 Crédit fournisseur :.....	47
1.5- les crédits aux particuliers :.....	48
1.5.1-Crédits pour acquisition de bien durable :.....	48
1.5.2- Prêts personnels :.....	48
1.5.3- Crédits spéciaux (à taux bonifié) :.....	48
1.5.4- Crédits à la consommation :.....	49
2. Notion de risque :.....	49
2.1- Origine du risque crédit :.....	50
2.1.1-Les risques liés à l'entreprise elle-même :.....	50
2.1.2-Les risques tenant à l'environnement externe :.....	50
2.2-Les types des risques :.....	50
2.2.1-Le risque d'immobilisation :.....	51
2.2.2-Le risque d'insolvabilité :.....	51
2.2.3-Le risque de change :.....	51
2.2.4-Le risque de taux d'intérêt :.....	52
Section02 : Les moyens de prévention du risque de crédit	52
1. Les garanties	52
1.1-Suretés personnelles :.....	52
1.1.1-Le cautionnement :.....	53
+ La caution simple :.....	53
+ La caution solidaire :.....	53
1.1.2-L'aval :.....	53
1.2- Les suretés réelles :.....	54
1.2.1-Le droit de rétention :.....	54
1.2.2-Le nantissement :.....	54
1.2.3-L'hypothèque :.....	54

1.2.4-Les privilèges immobiliers spéciaux :.....	54
2. le respect des règles prudentielles.....	55
2.1- Les principales ratios	55
2.1.1- Ratio de division des risques	55
2.1.2- Ratio de couverture des risques	56
2.1.3 Ratio de liquidité :	57
2.2 Classification des créances	57
2.2.1 Créances courantes	57
2.2.2 Créances classées	57
2.2.2.1 Créances à problèmes potentiels	58
2.2.2.2 Créances très risquées.....	58
2.2.2.3 Créances compromises	58
Section 03 : Outils pour la maitrise des risques du crédit.....	59
1. L'approche structurelle.....	59
2. L'approche macroéconomique	60
3. L'approche actuarielle	62
4. L'approche par les spreads :	63
Conclusion	64
Chapitre III : Etude de cas au sein de la BNA.....	65
Introduction.....	65
Section 01 : présentation de l'organisme d'accueil.....	65
1.1- Historique	65
1.2- Présentation de l'agence d'AOKAS (589).....	68
1.3- Le rôle de l'agence BNA (589)	69
1.4 Les produits et les services de la banque nationale d'Algérie (589).....	70
1.4.1 Financement des différentes activités	70
1.4.2 Les comptes de la BNA	71
Section02 : Constitution d'un dossier de crédit.....	72
1. Le support de la demande de crédit :	72
1.1- Identification de l'entreprise	72
1.2-Crédit demandé :.....	73
1.3- Dépouillement du bilan :	74

1.4- Etude de risque :	74
2. Les documents constituant le dossier de crédit :	74
3. Le compte rendu de la visite :	76
Section 03 : Étude d'un dossier de crédit d'investissement	77
1. Présentation de projet d'investissement	77
1.1- Nature de projet d'investissement	77
1.2- Objet	77
1.2.1- Amortissement de l'investissement :	78
1.2.2- Amortissement de crédit bancaire :	80
1.3- Moyens	80
1.3.1- Moyens matériels	80
1.3.2- Moyens humains	80
2. Etude économique du projet	80
2.1- Evolution du chiffre d'affaires	80
2.2- Analyse prévisionnelle	81
3. Etude de l'équilibre financier :	81
3.1- Bilan fonctionnel actif :	81
3.2- Bilan fonctionnel passif :	82
3.3- Calcul du fonds de roulement net global (FRNG) :	82
3.4- Calcul du besoin en fonds de roulement :	83
3.5- Calcul de trésorerie nette :	84
4. Etude des ratios	85
4.1- L'analyse par les ratios de structure :	85
4.2- L'analyse par les ratios de rentabilité :	86
4.3- L'analyse par les ratios de solvabilité :	86
4.4- L'analyse par les ratios de liquidité :	87
5. Projection des soldes intermédiaires de gestion :	88
6. Etude des critères d'évaluation du projet :	89
6.1- Détermination des cash-flow	89
6.2- Détermination de la valeur nette (VAN) :	89
6.3- Détermination de l'indice de profitabilité (IP)	90
6.4- Le délai de récupération actualisé (DR)	90

6.5- Taux de rentabilité interne TRI	91
7. Besoins.....	92
8. Décision de la banque.....	92
9. Crédits accordés	93
10. Conditions de mise en place du crédit.....	94
Conclusion	94
Conclusion générale :	95

Bibliographie

Annexes

Résumé

Résumé

Les crédits bancaires sont des financements accordés aux différents agents économiques par les établissements de crédit. Ils impliquent avant leur octroi, une analyse de risque, et aussi des prises de garanties. Ils peuvent être consentis pour des durées courtes ou peuvent tout au contraire. Être remboursé à long terme.

Notre travail consiste à déterminer le rôle de l'analyse financière dans la maîtrise des risques d'octroi de crédit d'investissement, pour les entreprises algériennes qui ont besoin de financement. Précisément, on tentera d'expliquer comment les banques prennent les décisions pour octroyer ou refuser un crédit d'investissement.

Mots clés : Banque, BNA, Aokas, Crédit, Investissement, Exploitation.

Summary

Bank loans are financing granted to various economic agents by credit institutions. They imply before their granting, a risk analysis, and also the taking of guarantees. They can be granted for short periods or can quite the contrary. To be reimbursed in the long term.

Our work consists in determining the role of financial analysis in the control of the risks of granting investment credit, for the Algerian companies which need financing. Specifically, we will try to explain how banks make decisions to grant or refuse investment credit.

Keywords : Bank, BNA, Aokas, Credit, Investment, Operation.

ملخص

القروض المصرفية هي عبارة عن تمويل ممنوح للعديد من الوكلاء الاقتصاديين من قبل مؤسسات الائتمان. فهي تشير ضمناً قبل منحها، إلى تحليل المخاطر، وكذلك أخذ الضمانات. يمكن منحها لفترات قصيرة أو العكس تماماً. على المدى الطويل.

يتمثل عملنا في تحديد دور التحليل المالي في السيطرة على مخاطر منح الائتمان الاستثماري للشركات الجزائرية التي تحتاج إلى تمويل. على وجه التحديد، سنحاول شرح كيفية اتخاذ البنوك لقرارات منح أو رفض الائتمان الاستثماري.

الكلمات المفتاحية: بنك، BNA، Aokas، ائتمان، استثمار، تشغيل.